

LE PEUPLE BRETON

5^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

B.D.
BRETONNE :
COMMENT ÉDITER ?

NUMÉRO 209
4 MAI - 6 JUIN

LA NÉCESSAIRE CONQUÊTE DES LIBERTÉS



LES OUVRIERS DES AFO BREST REÇUS AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Kenober

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33

RESTAURANT - BAR

Le Vatel

Spécialités :

Fruits de mer - Poissons - Plats régionaux

23, rue Fautras 29200 BREST Tél. 44.51.02

DIRECTION : GÉRARD LE SANN

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier

35400 SAINT-MALO

Fournitures générales de bureau

P. PETIBON

35, rue de Kerampont

B.P. 20 - 22300 LANNION

Tél. (96)37.03.39

SKALIEROU

A-BEP-SEURT

Fénêtres - Portes - Volets

Yann GUEGUEN

Dour ru - Plomelin

Tél. 55.11.42 KEMPER



PLOMEUR SHOP

L'ATELIER DU CUIR

Route du Guilvinec, 29120 Plomeur

MAROQUINERIE

PETITE MAROQUINERIE

ARTICLES DE BUREAU

Directement chez le fabricant

Prix exceptionnels



les presses bretonnes

Z.I. « Les châtelets », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC

Téléphone : (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU



CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Faites
confiance à...

Alimentaires

EUROMARCHE

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.

(le samedi de 9h. à 19h.)



Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton» INDÉPENDANCE

Une presse de plus en plus dépendante du pouvoir de l'argent, des regroupements dont l'idéologie ne se masque même plus : une information libre devient de plus en plus rare dans ce pays... Les hommes de la droite, directement liés au gouvernement ou à la personne même de Giscard, tiennent les principaux médias et étendent leur pouvoir. Lagardère contrôle Hachette ; Mougéotte jumelle Europe 1 et le Journal du Dimanche ; Hersant étend son empire. Il serait erroné de n'y voir que manœuvres de financiers. C'est bien d'un bouclage idéologique qu'il s'agit.

La presse libre, à ce jeu, est marginalisée. Elle est pourtant indispensable, et c'est sur ses lecteurs et non sur les combinaisons boursières qu'elle doit compter. Cette souscription montre chaque mois votre attachement à une presse indépendante, en Bretagne.

4^e liste

Y. Colliot, St-Malo	20
L. Le Guillouzer, Trégastel	20
P. Lesselingué, Pleudihen	90
R. Ballain, Grenoble (38)	50
Pierre R., Massy Vilaine (91)	50
A. Debret, Colombes (92)	30
F. Le Guen, Begard	20
R. Gueignec, Nantes	30
E. Kervran, Carquefou	50
J. Riou, St Agathon	10
L. Le G., Meudon la Forêt (92)	20
B. Penhoat, Les Mureaux (78)	20
Michel François, Nantes	250
J.C. Sevellec, Hennebont	20
J.N. Benoît, Nantes	20
M. Le Champion, Rennes	30
Vente à la criée, gare Montparnasse	50
J.C., Fréhel	10
B. Le Gonidec, Rennes	20

HENAUULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

CEYLAN

VENTE ET DÉGUSTATION DE THÉS

Jus de fruits - Glaces - Pâtisseries Maison
Spécialités Anglaises

43, rue du Mur - MORLAIX
Téléphone : 88.36.43

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Dépôt légal : 2^e trimestre
Directeur de la publication : J. Guéguénat

M. Le Treut, St Yvi	50
M. Madec, Morlaix	20
R. Le Dors, Pluvigner	20
R. Le Quillec, Paris	20
Pierre Le J., Douarnenez	30
L. L'Heritier, St Nazaire	20
Pour l'embauche d'un journaliste	30
C. Loner, Nantes	25
P.S., Paris	10
G. Dierke, Allemagne	10
M. Duval, Rennes	20
J.P. Castrec, Guipavas	20
A. Pichon, L'échiagat	10
Y. Peton, St-Malo	50
R. Gernot, Brest	20
S. Bourhigot, Villers les Nancy (54)	50
J. Baussaut, Le Cellier	20
M. Marc, Brest	20
J.P. Castel, Guipavas	50
Y. Vigouroux, Roscoff	70
M. Hubert, Chevilly la Rue (94)	20
J.M. Vetu, St Philibert	20
Y. Zanitti, Dinan	50
F. Favereau, Poullaouen	20
G. Fauglas, Clohars Carnoet	20
L. Richard, Nantes	20
P. Le Diguierher, Plouha	10
J. Chacun, Rosporden	50
L. Philippon, Quimper	20
A. Baudet, St Quay Portrieux	10
J.P. Le Roy, Quimper	20
M. T. Communié, Pont de Buis	20
J. Le Bayec, Trignac	20
R. Capitaine, Plabennec	50
R. Perrotin, Maisdon la Rivière	20
C. M., Plougonven	50
P. Hervé, Locminé	100
Anonyme, Auray	50
A. C., La Chapelle sur Erdre	50
J. T., Antibes (06)	20
R. Balay, Marseille (13)	20
A. Fauvet, Quimper	50
A. Le Priellec, Evry (91)	20
J. Le Losteque, Rennes	20
L. Martin, St Briec	50
J. Rohou, Bréhat	50
Jacques H., St Yvi	30
Y. Coic, Confolens (16)	25
J.M. Bourhis, Le Vallois Perret (92)	20
D. Rouillé, Vannes	50

Total 4^e liste 2350
Report des listes précédentes 7739

Total 10089

J.F. KERVERN

LA NATURE DANS

VOTRE SALLE DE BAINS

29214 LANDEDA - Tél. (98) 04. 93.10

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS
Ordinaire : 50 F

De soutien : à partir de 70 F

Etranger : 60 F

Etranger (par avion) : 75 F
C.C.P. 2365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

SOMMAIRE

EDITORIAL

CHASSER GISCARD 4

LIBERTÉS

LA LOI PEYREFITTE 10
LE RACKET
AUX HANDICAPÉS 12
MAINMISE SUR L'ENFANCE 13
LA LIGUE DES DROITS DE
L'HOMME ET LA LIBERATION
DES PRISONNIERS BRETONS 14

SOCIAL

LA PLUS LONGUE
GRÈVE DES AFO 6
FOYERS DE JEUNES
TRAVAILLEURS EN LUTTE .. 5

ECOLE

NON AUX FERMETURES
DE CLASSES 8

NUCLÉAIRE

PAQUES A PLOGOFF 17
FEMMES DE PLOGOFF 17

AGRICULTURE

QUAND LE REVENU BAISSÉ 9

RUBRIQUES

LE PROBLÈME BRETON
DE NANTES A BREST 18
CHICHE 5
PETITES ANNONCES 25

INTERNATIONAL

LA TOURNÉE DES FEMMES
SAHRAOUIES EN BRETAGNE 21
IL FAUT LIBÉRER
SION ASSIDON 20

CULTURE

LA BD BRETONNE 24
HARPE CELTIQUE
A St-BRIEUC 23
IDIR ET LES KABYLES 26
L'HISTOIRE DE BRETAGNE
DE SKOL VREIZH 27

COURRIER DES LECTEURS 29

BRETAGNE, ETAT D'URGENCE: CHASSER LA DROITE



Yvon Boëlle

Edito

A PRÈS une campagne électorale où l'intoxication n'a pas manqué, on en revient au même point qu'au cœur de l'hiver : Giscard est en bonne voie pour continuer sept ans encore sa politique, et si Mitterrand a une chance de l'emporter, elle ne se concrétisera que par un élan populaire qui, jusqu'ici, n'a pas eu lieu...

Le premier tour, comme l'U.D.B. l'avait analysé, a essentiellement consisté à conforter les partis, non pas à créer les conditions de la défaite de Giscard. Au soir du premier tour alors que la droite a réussi à résister malgré une politique désastreuse, au P.S. on triomphe, au P.C. on fait grise mine, on est loin, en tous cas, de l'élan unitaire de 1974. Et l'on cherche des justifications à la médiocrité.

Il faut redire pourtant qu'avec le bilan du giscardisme, avec le drame du chômage, avec la mise en évidence mille fois faite d'une politique Giscard-Barre au bénéfice exclusif des possédants, d'une politique impérialiste aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'hexagone, la gauche devait l'emporter largement.

Or, le deuxième tour sera encore serré. Certes, la droite a manœuvré habilement, elle a cadennassé la presse, mis en place un réseau de propagande parfaitement au point, intoxiqué l'opinion, créé, avec Chirac, une parfaite voie de garage pour le mécontentement ; mais c'est la gauche elle-même qui, au lieu d'autojustification, pourrait faire son autocritique...

Certes, le P.S. progresse et il progresse aussi en Bretagne, mais on aurait aimé que ce phénomène de « vote utile » soit moins impudiquement accaparé au bénéfice d'un parti : on peut penser que l'enjeu dépasse largement la politique partisane, et il faudra admettre cette vérité pour pouvoir l'emporter au second tour. Si l'on compte exclusivement sur l'addition des voix de gauche du premier tour, c'est trop juste. La plus-value d'une véritable adhésion populaire est rigoureusement nécessaire...

Quant au score faible du parti communiste, il est à la fois inquiétant et prévisible. Inquiétant car il minore l'importance en France des forces populaires de résistance au capitalisme, prévisible car les revirements de Marchais sur la force de frappe par exemple, ou les ambiguïtés (c'est le moins qu'on puisse dire) concernant les immigrés en ont désarçonné plus d'un. Ajoutons qu'en Bretagne, la position parfaitement méprisante concernant Plogoff a également nui au parti communiste...

La gauche donc, et par sa faute, se présente au second tour en état anormal de faiblesse. Sa progression, il faut l'observer à la loupe alors que l'intérêt des travailleurs aurait dû la transformer en lame de fond, et bien avant les élections.

Car il faut réexpliquer, pour la dernière fois espérons-le, le bilan de Giscard. Ce n'est pas celui d'un échec, mais celui d'une politique prétendue moderne à l'américaine (sans en avoir les moyens) où le pouvoir de l'argent et de l'entreprise est la priorité absolue et où tout le reste lui est subordonné.

Pour la Bretagne, cette politique giscardienne aura encore été plus désastreuse. Vis-à-vis de la politique de Giscard, les travailleurs bretons auront doublement été placés en position de victimes. Une fois en tant que travailleurs, soumis à l'insécurité de l'emploi, au chômage qui aura été multiplié par quatre, aux attaques contre les conquêtes sociales déjà anciennes, à la répression antisyndicale. Une deuxième fois en tant que Bretons, habitants de l'une de ces « périphéries » européennes, colonies proches abandonnées peu à peu pour d'autres colonies plus lointaines, en Afrique ou en Asie...

Sept ans de plus accordés à Giscard et à sa politique, pour la Bretagne, c'est une perspective parfaitement effrayante. Livrée à la militarisation, comment pourrait-elle résister à l'installation de nouvelles bases de sous-marins nucléaires ? Livrée au rôle de réservoir énergétique pour les régions développées, comment pourrait-elle résister à l'implantation des centrales de Plogoff et du Pellerin, demain à la transformation de Plogoff en La Hague n° 2, à celle de Brennilis en surrégénérateur ? Livrée au redéploiement industriel, comment pourrait-elle résister à la fermeture de ses dernières usines textiles, au démenagement de l'électronique ? Livrée à la concurrence européenne libérale, comment notre agriculture, forte pourvoyeuse d'emplois encore à l'heure actuelle, pourrait-elle ne pas s'effondrer devant la pression de régions mieux placées par rapport aux centres de consommation.

Car la politique giscardienne, c'est bien cella-là, et il a d'ores et déjà annoncé qu'elle sera poursuivie ! La seule issue possible, le seul espoir, c'est de barrer la route à la droite au second tour, c'est de voter pour François Mitterrand.

Sans réticence, sans arrière-pensée. Sans illusions non plus, car il ne s'agit pas de s'en remettre, de remettre la Bretagne à un homme providentiel qui accordera une réponse positive à toutes ses aspirations. Mais il faut faire un choix clair : celui de la gauche. Il faut faire un choix porteur d'avenir, et c'est aussi celui de la gauche.

Mitterrand élu, la Bretagne ne sera pas sauvée ; il faudra se battre ; il faudra que des hypothèques soient levées, que des ambiguïtés cessent. Il faudra que l'on cesse de considérer les Bretons avec quelque amusement, que l'on cesse de leur accorder de l'importance seulement en période électorale... Il faudra que la gauche aussi fasse sa décolonisation.

Peut-elle le faire ? Oui, précisément parce qu'elle est la gauche, c'est-à-dire l'ouverture. Alors que Giscard, c'est le verrouillage définitif...

Car c'est bien, comme on l'a souvent dit pour effrayer, c'est bien un choix de société qu'il s'agit de faire. Les Bretons ne peuvent accepter de s'enfermer sept ans de plus dans une société de chômage, de mépris des aspirations populaires, de négociation des cultures, en bref de colonialisme. Le 10 mai, il faut, pour la Bretagne, chasser la droite !



U.D.B.

RENNES :

LA MOTTE-BARIL, UN FOYER POUR QUI ?

Depuis plusieurs semaines, des résidents du foyer de jeunes travailleurs de la Motte-Baril ont entamé une action de sensibilisation, face à la dégradation de leurs conditions de vie. Ils posent le problème général des FJT, menacés par la politique du gouvernement. Nous les avons rencontrés :

Pourquoi attirer ces temps-ci, l'attention sur votre situation ?

Le prix du logement FJT et les ressources ne sont plus du tout équilibrés. Après l'avoir fait passer depuis janvier 81 de 500 à 530 F, le conseil d'administration a demandé à la direction de fixer le loyer à 560 F à partir du 1^{er} avril. C'est énorme. La directrice a pris sur elle de limiter la hausse à 545 F.

La directrice peut donc vous soutenir ?

Elle est coincée entre les résidents et le CA. Déjà, à 500 F par mois, des gens ne pouvaient pas payer (fin janvier, 30 n'avaient pas payé). Plus le loyer augmente plus le foyer se vide. S'il y a moins de résidents, il y a risque de voir licencier 1 membre du personnel et d'amener une nouvelle augmentation de loyer pour répartir la charge sur le nombre de résidents qui restent. De plus, le foyer s'endette. Et si le budget restauration-hébergement ne s'équilibre pas, la CAF coupe ses subventions.

En quoi cette situation est-elle liée à la politique actuelle ?

Dans le temps, il y avait des jeunes qui étaient smicards ou parfois davantage. En plus, ils avaient des aides personnalisées. Maintenant, avec le chômage, les jeunes mineurs viennent de plus en plus tôt dans les foyers. Il y a de plus en plus d'apprentis, de stages GRETA : tous ces gars gagnent en dessous du SMIC. Il y a les nombreux chômeurs, vacataires, intérimaires, emplois à mi-temps. En plus une aide a été supprimée (80 F par mois de prestation logement) en janvier 80.

Que devient votre vie quotidienne ?

Certains sont amenés à supprimer des repas (le soir, le week-end), d'autres vivent un peu d'expédients (bouffent sur place dans les super-marchés), suppriment leurs loisirs, d'autres quittent le foyer en laissant des dettes.

Mais où vont-ils ?

Ils s'entassent à 2 ou 3 dans une chambre en ville. Cette situation n'est pas acceptable. Nous sommes épuisés après la journée de boulot, on se fait prendre toute possibilité de détente, de profiter de la vie.

Quelles sont vos revendications ?

Dans l'immédiat, remise à 500 F du loyer pour permettre de remplir de nouveau le foyer. Il faut rappeler qu'il y a un an, la liste d'attente était de 5 mois. Aujourd'hui, nous sommes 120 pour 156 places.

— Nous demandons aussi le déplaçonnement des subventions individualisées et

CHICHE ? ...

Peinture automobile

L'AUTOMOBILE ne va pas fort et tous les moyens sont bons pour promouvoir une image de marque et gratter quelques clients. Pour ce faire, Citroën a récupéré une brochette de poètes bretonnants dont quelques vers illustrent une brochure consacrée à l'unité de production de Rennes-La-Janaïs. Soit 47 mots sur les quelques 14.000 du texte !

Et la firme du quai de Javel de se vanter d'être « sans doute le seul constructeur automobile à publier des commentaires... en breton ».

Rien de tel qu'une petite couche de peinture « gwenn-ha-du » pour camoufler la surexploitation des travailleurs et la répression syndicale.

A tribord toute !

EN 1974, les Français avaient mis Giscard à la barre, et nous voici au bord du naufrage. Aussi, rien d'étonnant à voir tous nos fiers navigateurs bretons s'engager résolument dans la campagne. Rien de surprenant à voir Olivier de Kersauzon, Eugène Riguidel et Eric Tabarly voler toutes voiles dehors au secours du président sortant.

Mais attention ! A se précipiter tous à tribord, ils finiront pas aider à couler le navire.

Confraternel hommage

LA compétition présidentielle divise peut-être les citoyens mais elle sait aussi les réunir. La preuve : le comité de soutien réuni dans le Finistère autour du nom de François Mitterrand a réussi à faire cohabiter en son sein les deux frères ennemis de la littérature bretonne : Pierre-Jakez Hélias et Xavier Grall.

Faut-il voir là un miracle de saint Louis (Le Pensec) ou un hommage confraternel d'un cheval couché et d'un cheval d'orgueil à un vieux cheval de retour ?



Pas de travail à Nantes ? Comment ça !...

pour le foyer (elles bougent une fois l'an au 1^{er} juillet) car elles ne tiennent pas compte du coût de la vie et de l'augmentation du loyer.

— La remise en vigueur des aides supprimées récemment.

— Que le prix des chambres soit étudié en fonction des revenus et que l'hébergement soit aidé par des subventions.

C'est un problème très vaste ?

Oui, mais on veut en fait une convention FJT-Partenaires sociaux, et non pas une aide un peu exceptionnelle parce qu'on reconnaît la gravité de la situation cette année. Ce n'est pas le seul foyer Motte-Baril qui est en cause !

Les foyers de jeunes travailleurs

devraient être un lieu accessible à tous ceux qui travaillent. Or, certains ferment, d'autres sont en difficulté. Nous alertons l'opinion. Pour le moment, notre seul moyen de pression, c'est le blocage des loyers. C'est ce qu'ont fait une vingtaine d'entre nous !

Jean-Jacques, Patrick, Yannick, Christine et les autres ont déjà alerté le conseil municipal, les organismes concernés (DASS-CAF). Ils souhaitent ne plus être isolés et que le Peuple Breton permettent un échange de vue sur les situations, pour confronter les problèmes et voir ce que pourraient faire les jeunes travailleurs au niveau de la Bretagne. Ecrivez-nous, le dossier est ouvert dans ces colonnes.



D.R.

ATELIERS FRANÇAIS DE L'OUEST

Un grand vainqueur, l'Unité Syndicale...

Les Ateliers Français de l'Ouest à Brest: une entreprise qui compte à ce jour 687 salariés, il y en avait 850 en 1975, dont 350 environ originaires de la campagne environnante brestoise. Des ouvriers venant de St Renan, Plougastel, Plabennec, etc... bretonnants pour la plupart d'entre eux et qui donnent aux AFO-Brest sa coloration particulière, bretonne dans une société aux mains des multinationales, regroupant les chantiers de réparation navale de Dieppe, Dunkerque, Le Havre, Rouen, Brest et St-Nazaire. Son PDG, M. Etchegarray est le frère du Président d'Usinor et, lui-même Président du Syrena (Syndicat National de la Réparation Navale). Donc un patron de choc expérimenté, entouré de «bras droits» qui ont fait leurs preuves dans d'autres entreprises où ils se sont distingués: Air France, Intersub etc... Face au PDG «Bokassa» comme l'appellent les ouvriers de Brest une puissante CGT ultra majoritaire à Brest, possédant tous les mandats de délégués avec 96% des voix au 1^{er} collège, 67% au 2^e collège (encadrement) et surtout une tradition de luttes tellement rudes qu'elle est devenue à Brest

la cible particulière de la petite bourgeoisie, des «fayots», des bien-pensants «lombardistes», «bérétistes» ou d'extrême droite.

Pour bien comprendre le conflit qui a eu lieu entre le PDG colonialiste et les metallos brestois durant 4 semaines, il faut savoir que les AFO jouissent à Brest du soutien d'une chambre patronale à sa botte dont le Président est le PDG d'une entreprise de carénage, véritable «homme lige» qui ne pourrait vivre sans l'entreprise Leadership: les AFO.

Etchegarray sait manœuvrer, il a de très gros appuis dans les ministères, la région, le département et n'a rien investi à Brest bien qu'il déclare avoir déboursé 50 millions de francs pour le nouvel atelier de tôlerie de la forme n°3. En réalité, il dispose d'une prime de 2,4 millions de centimes par embauche au titre de la prime de développement régional. Le Plan Barre lui permet évidemment l'exonération des charges sociales pour les embauchés de moins de 25 ans, la formation «mise à niveau» peut se faire au chantier gratuitement grâce à l'ANPE durant 6 mois. L'année dernière, il a

obtenu une aide à la réparation navale de 6 millions déclarés. Aujourd'hui, il «négocie» une autre aide pour 81.

La forme de radoub de 500.000 tonnes pour pétroliers géants: joyau du port du Ponant n'a pas coûté un sou à l'utilisateur: les AFO. Elle est financée pour la moitié par l'Etat; le reste, TVA en sus: 1/4 par la CUB de Brest, 1/4 par la CCI, 1/4 par le département et 1/4 par la région, ces 4 partenaires sont réunis dans le syndicat mixte Brest-Iroise, dont le Président est le maire PS de Brest: Francis Le Blé.

Bref, la forme géante n°3 coûte chaque année 1 milliard de centimes aux contribuables brestois, soit 10% de la fiscalité de la ville. C'est lourd, très lourd et tout au long du conflit, le patronat colonialiste appuiera très fort sur ce levier grâce à la presse locale servile, de manière tellement grossière qu'un des quotidiens se «rebellera» et après 15 jours, commencera à devenir plus «objectif». Il faut aussi, pour camper la scène, avoir présent à l'esprit qu'il y a plus de 10.000 chômeurs à Brest pour

une population active de 50.000 personnes, une ville dont le poumon est la «royale».

Le 11 mars, les employés administratifs du 2^e collège syndiqués à l'UGICT-CGT-Encadrement votent la grève pour obtenir une prime intégrée au salaire et correspondant à 10% du revenu mensuel brut. De mémoire d'ouvrier du port de commerce on n'avait jamais vu les «chefs» partir en grève avant les ouvriers. Les relations humaines aux AFO sont très étroites, car en réparation navale, la valeur professionnelle est liée à la valeur d'équipe à laquelle s'intègre le «chef». Dans la réparation navale pour 1 F facturé au client, il faut compter 85% de main d'œuvre...

Dès le 14 mars, les autres membres du 2^e collège s'émouvent de la détermination des administratifs et au cours d'une réunion leur apportent leur appui total. Il est vrai que les revendications de tous les salariés, posées depuis 3 mois n'aboutissent pas, mieux, la direction refuse même de garantir l'évolution des salaires selon l'indice INSEE pour 1981. Jamais encore le climat n'a été aussi lourd dans l'Entreprise. Depuis 5 ans, depuis le rachat des AFO Brest par le groupe Dubigeon-Normandie, les métallos ont vu arriver leur quatrième directeur (il est question de confectionner une banderole: Brest: centre de formation pour Directeur en réparation navale), ils ont vécu le chômage partiel en permanence, donc impossibilité de lutter pour des revendications. En décembre, le chantier a tourné à 60% au-dessus de son seuil maximum de rentabilité. Résultat: 1 mort, une dizaine de blessés graves. Depuis l'entreprise est en grève d'heures supplémentaires. Aussi le 16.3.81, le collège ouvrier vote la grève illimitée, avec occupation des locaux, à 83% des votants. La maîtrise, elle demande une entrevue, à la Direction, mais se fait mettre à la porte; le lendemain, elle est également en grève totale reconductible toutes les 24h., votée à l'unanimité.

Quelles sont les revendications ?

— Reconnaissance du statut de pénibilité de la réparation navale.

— L'INSEE garantie pour 1981.

1) Pour les ouvriers: la compensation de la réduction d'horaire 41 h à 40 h; La parité avec les salaires des autres entreprises du port de commerce (les AFO sont en retard de 5%); Les promotions et galons; La ré-évaluation de la grille de salaire.

2) Pour le 2^e collège: Les chefs de groupe (limitation de la période d'essai); Le CIR (Prime des administratifs); Les promotions et galons; La suppression du négatif du plan de restructuration.

Le dernier point montre bien quel est l'esprit de combat de «Bokassa». En 1976, lors de la restructuration des AFO, l'INSEE n'a pas été accordé à tout le monde. Les salaires au-dessus de 3600 F n'en ont perçu que la moitié et au-dessus de 5000 F, rien du tout. Or, le plan de restructuration s'est éteint en 1979, mais la somme a continué à être prélevée, d'où un négatif sur les salaires de hauts coefficients du 1^{er} collège et pratiquement tous ceux du 2^e collège. Soit une «contribution (in)volontaire de

7000 F par mois au Patron.

Et la grève démarre avec pour «otages»: une plate-forme de forage «glomar Semi One» venue pour la première fois réparer à quai, un pétrolier grec de 250.000 tonnes l'Olympic Banner, un minéralier de 220.000 tonnes: le «Cetra Centaurus». Et la presse de mettre «dos à dos» les travailleurs et le Patronat en publiant un communiqué de la direction brestoise dans lequel la direction a falsifié les salaires avancés de + de 30%. La presse qui jouera un rôle capital durant tout le conflit dira: «polémique! Qu'y a-t-il de vrai?» «La direction donne des salaires gonflés heures supplémentaires comprises, les syndicats parlent de base 40 h». L'autre journal cite: «L'impopularité des conflits est évidente...». Qui conditionne l'opinion publique sinon la presse?

Durant tout le conflit le Patronat manœuvrera par mensonges, promesses non tenues, engagements, désengagements. Pourquoi? Le directeur local se dépêche comme il peut, il n'a aucun pouvoir. Lors des négociations avec les délégués, au cours de 2 heures de discussions, il ne sera pas rare de voir M. Courau directeur de Brest, suspendre 2 fois la séance pour téléphoner, demander des instructions à Paris, au «Pacha». M. Courau n'est à Brest que l'«homme de paille», «Pathé-Marconi: la voix de son maître», comme disent les métallos. C'est Etchegarray qui décide de tout, des détails comme des revendications importantes. Lors des discussions à la mairie de Brest, il y aura même jusqu'à 4 interruptions de séance au cours de l'après-midi.

Car la CGT est même allée jusqu'à accepter la médiation du maire de Brest, accepter des négociations dans la salle du Conseil Municipal brestois plus habituée à résonner des querelles de la gauche désunie, que d'entendre la voix des travailleurs en lutte contre leurs exploiters colonialistes. Au cours de cette négociation le 26.3.81, aura lieu une «première»: la presse pourra suivre en direct les négociations et pourra assister ainsi au combat sourd que se livrent exploiters et exploités. Les journalistes verront les délégués «garder un calme exemplaire» (la journaliste du Télégramme... sic) et une direction se déboulonner «toute seule, au point que le lendemain M. Courau d'une démarche martiale, outrée et ridicule l'attaché-case à la main, quittera la salle «n'acceptant pas d'être jugé».

Suite à cette rupture le 27.3.81, le conflit prendra une tournure plus dure, plus offensive, mais les travailleurs resteront toujours sereins, responsables autonomes. Et pourtant ce ne sont pas les «suceurs de roues» qui ont manqué au rendez-vous. Le PCF essaiera d'influencer la manifestation du 2.3.81 en tentant de distribuer un tract étalant ses dissensions avec le PS. Les délégations du PS, du PCF se succèdent au local de la CGT; le PS, avec F. Le Blé, qui pourtant un mois auparavant réclamait «la mise en commun des efforts de tous les partenaires sociaux» (on croirait entendre Etchegarray), dans un éditorial de Brest-Espoir. Mais curieusement, aucune visite des élus de l'UDB, aucune collecte, aucune prise de position dans

la presse, si ce n'est une motion «faiblarde», au cours du conseil municipal présentée par P. Mérien, dont on ne sait s'il est encore membre du parti et qui sera affublé du sigle PS dans la presse du lendemain. Mieux, la seule fois où un élu UDB sera rencontré par le bureau syndical, ce sera à la chambre de commerce, lorsque Ronan Le Prohon sera vu aux côtés de M. Le Blé et Hartereau alors que ce dernier qui a convoqué les 2 autres réclamera des grévistes qu'ils laissent partir le «Cetra-Centaurus».

Lors du départ précipité de la plate-forme américaine «Glomar Semi I» le 31.3.81, le piquet de grève est présent mais n'y peut rien, tout au plus obligera-t-il les «yankees» à couper les chaînes au chalumeau et les aussières à la hache. «Le Télégramme» titrera: «Des américaines» en grands caractères, titre dicté par les R.G. A Europe n° 1, on parlera de scènes de Western. Il n'y aura eu qu'une lance incendie en batterie. Puis le 2 avril une grande manifestation avec les familles bloque le pont de Recouvrance durant 1/2 heure et pendant ce temps, l'intervention du piquet de grève resté près des formes de radoub fait échouer la tentative de fuite du «Cetra Centaurus».

C'est alors le statu-quo. La fédération CGT intervient. Après 15 jours de grève où l'on voit au coude à coude 115 agents de maîtrise et 530 ouvriers, ce qui n'est pas courant, les permanents parisiens daignent enfin «descendre» à Brest pour essayer de «nationaliser» le conflit et l'étendre aux autres chantiers du groupe. Ce sera l'échec, la bombe qui fait «Pfuit»: 1 h de grève de solidarité le mercredi 1^{er} avril dans les autres chantiers, un poisson... Pour les autres chantiers, chaque «boîte» a ses problèmes, surtout s'il y a plusieurs organisations syndicales: «La CFDT recentrée, réformatrice, collaboratrice, la CGT communiste, à la botte de Marchais et de Moscou...».

Les Bretons décident une descente à Paris avec 2 cars pour voir «la gueule de la direction», «foutre le cirque, faire parler de nous!» Ils seront remarqués surtout par les flics et les R.G. Ils seront accueillis rue Bruix, au Siège des AFO par des barrières et des flics. Le responsable aux relations sociales recevra une délégation des «Bretons enragés» coup de gueule mutuel et on repart, on sème les flics, et on occupe le Ministère des Transports. Les Brestois obtiendront un rendez-vous pour le 15.4.81 avec le ministre pour discuter du statut de la

* NDLR : P. Merien appartient bien au groupe UDB et Ouest-France a publié le lendemain un rectificatif. D'autre part, R. Leprohon nous a précisé qu'il n'avait participé à cette réunion qu'en observateur et à la stricte condition de ne pas prendre la parole, considérant que le conflit devait se régler entre syndicat et patronat. Il nous a aussi signalé que c'est à la suite de la position municipale que les forces de police n'avaient pas évacué le chantier par la force.



Le « Cetra-Centaurus » : un des arguments mis en jeu dans la grève.

Réparation Navale. Gwenn Ha Du en tête, banderoles bien ajustées devant la porte. Les métallos du « Port 2 » ont occupé le ministère une demi-heure face à des flics éberlués, pris de vitesse.

Curieusement, ce jour-là le Figaro a refusé de publier un certain sondage sur les élections présidentielles. Coïncidence, la direction qui a toujours parlé des « incertitudes politiques pour 1981 », qu'elle « attendrait le 2^e tour des élections... », accepte ce même jour de donner l'indice INSEE et de discuter des revendications, de lever toute sanction pour fait de grève, de « régler le conflit pour longtemps... ». Il aura fallu 4 semaines de grèves pour que le patronat cède un pouce, puis tout en bloc. Pourquoi avoir attendu ? On l'apprendra vite. Seul les AFO Brest de toute la Réparation Navale et de la Construction Navale française ont obtenu l'INSEE pour 1981. C'était une recommandation du Patronat et du gouvernement de n'accorder que la valeur de l'INSEE moins 2% pour 1981 et en aucun cas le garantir.

L'autre objectif des AFO, faire courber l'échine des travailleurs brestoises, laisser pourrir le conflit, détruire la CGT. Détruire la CGT à Brest c'était aussi démanteler l'outil de travail. Les deux sont liés historiquement, et l'unité des ouvriers et de l'encadrement, au cours de cette grève aura renforcé encore l'homogénéité des travailleurs de la Réparation Navale brestoises, dont la réputation de haute qualité est reconnue mondialement. Plus que toute victoire encore, la ténacité raisonnée des travailleurs brestoises leur aura démontré à quel point ils peuvent être forts, unis, pour se battre chez eux, contre leurs exploiters, pour vivre dignes, responsables. C'est ça l'autonomie. Demain, ne sera plus comme avant. Malgré le contexte électoral, malgré le chômage, malgré l'austérité, les travailleurs bretons des AFO-Brest ont démontré qu'on peut encore se battre, qu'il est possible de gagner. Aujourd'hui plus que jamais, l'Union fait la force, dans le Peuple Breton et son Parti : l'UDB.

Reun L'Hostis.

L'ENSEIGNEMENT VICTIME DU NUCLÉAIRE ?

« Mais comment voulez-vous que je fasse ? Il me manque 100 postes budgétaires » s'exclamait, excédé, un fonctionnaire de l'Éducation Nationale devant des parents d'élèves non moins excédés. Si, en ces temps de disette, nous avons trop tendance à être blasés, le pourquoi de cette exclamation mérite tout de même d'être conté. Elle témoigne en effet de la dégradation de l'enseignement public et du comportement de la toute puissante bureaucratie française.

Suppression de classes dans le primaire public

Première réunion en février 1981 de la Commission Technique Paritaire (1) destinée à préparer la rentrée de l'année scolaire 1981-1982. L'administration y annonce la suppression de nombreuses classes. Motif : c'est le seul moyen permettant d'ouvrir de nouvelles classes en Ille et Vilaine. Les délégués des instituteurs protestent avec véhémence et alertent les parents d'élèves.

Sont concernés des écoles de Roscoff, Brest, Morlaix, Le Conquet, Brest, Concarneau, Scaër, Kernevel, Le Guilvinec...

Une manifestation est organisée à Quimper, à l'Inspection Académique, le jeudi 19 mars à l'occasion de la 2^e réunion de la Commission Technique Paritaire.

La bureaucratie à visage découvert

Mille personnes, instituteurs, parents, enfants sont là. Certains sont venus en cars spéciaux. L'Inspecteur d'Académie ne veut pas ouvrir la séance sous la contrainte. Les délégués des instituteurs contestent la rédaction d'un ordre du jour qui signifie, implicitement, qu'ils acceptent les suppressions de postes. Les parents d'élèves essaient de se faire entendre et l'heure tourne...

Finalement, pour débloquer la situation, au moins sur la forme, l'Inspecteur d'Académie accepte de rencontrer les délégations de parents pour entendre leurs doléances.

J'ai reconstitué le dialogue de sourds entre le représentant de l'administration (2) et des parents d'une école de Brest. Imaginez un fonctionnaire écarlate, ayant tombé la veste, la cravate desserrée, ressassant les mêmes arguments devant les délégations en colère qui se succèdent toutes les quinze à vingt minutes.

Les parents : « Les prévisions d'effectifs qui vous ont été communiquées par le Directeur sont tout à fait raisonnables. Elles indiquent x enfants. Pourquoi les avoir réduites à y ? »

L'Inspecteur : « Le total des prévisions des écoles du département dépasse le nombre d'enfants scolarisables, dans le primaire public, calculé par nos soins. En conséquence nous avons réduit systématiquement d'un enfant par classe les prévisions du directeur ».

Stupeur des parents qui n'attendaient pas une réponse aussi simpliste.

Les parents : « Et cette nouvelle « prévision » fait franchir la barre au-dessous de laquelle un poste est supprimé ? »

L'Inspecteur : « Exact ».

Les parents : « Savez-vous que notre école est située dans un quartier qui se développe toujours ? En avez-vous tenu compte dans vos calculs ? Nous craignons surtout que les prévisions soient inférieures aux réalités et vous nous supprimez un poste... ? »

L'Inspecteur : « ... ».

Les parents : « Avez-vous consulté la ville avant de faire de l'arithmétique imbécile avec nos enfants ? Elle aurait pu vous donner la situation démographique du quartier. Et puis, après tout, c'est elle qui paie les locaux, les instituteurs. Ce serait plutôt à elle de décider ! »

L'Inspecteur : « ... ».

Les parents embrayant sur un autre argument : « Savez-vous que les classes ne font que 49 m² ? Comment voulez-vous y mettre 33-34 enfants et un instituteur ? »

Apparemment intéressé, l'Inspecteur prend des notes.

Les parents continuent : « De toute façon, nous n'acceptons pas des classes de plus de 30 élèves. Nous n'acceptons pas que l'on transfère en Ille et Vilaine des postes dont le Finistère a besoin ».

L'Inspecteur : « Je n'y peux rien. Ce n'est pas moi qui décide ».

Les parents deviennent de plus en plus véhéments. L'Inspecteur fait face comme il peut et las de subir, lâche enfin.

« Mais comment voulez-vous que je fasse ? Il me manque 100 postes budgétaires ».

Encore quelques échanges vifs et les parents sont repartis, satisfaits d'avoir dit son fait à l'Administration mais certains qu'ils n'obtiendraient pas satisfaction sans lutte.

Cette histoire vraie est exemplaire à plusieurs points de vue.

— Bureaucratie et sens des réalités ne font pas bon ménage, mais on le savait déjà.

— Vit-on en démocratie quand les collectivités locales qui paient pour que l'enseignement soit assuré n'ont aucun pouvoir de décision ?

— Le Finistère connaît des problèmes parce que le budget est insuffisant.

Les habitants de ce département doivent savoir que le développement du nucléaire tant civil que militaire, se fait aux dépens des conditions d'enseignement. Un sous-marin atomique en plus se traduit par combien de suppressions de postes d'instituteurs, combien de classes surchargées en plus ?

Au fait, j'oubliais de dire que la suppression de poste dans l'école prise comme exemple, a été confirmée en avril.

J. Roudaut.

(1) Cette « CTP » est dirigée par l'Inspecteur d'Académie qui y reçoit les observations des délégués des enseignants (SNI).

(2) L'adjoint de l'Inspecteur d'Académie.

Pas vu depuis bien longtemps

6000 paysans dans les rues de Quimper

**Ce n'est pas seulement la proximité de l'élection :
les idées de gauche progressent...**



Le Peuple Breton

Événement remarquable. Depuis le début des années 60, on n'avait jamais vu autant de paysans dans la rue pour une manifestation départementale dans le Finistère. Et pourtant, depuis 1960, le nombre de personnes a été divisé par plus de deux.

Événement peu remarqué cependant. La télévision n'en a guère parlé; même FR3 n'était pas présent. Aux actualités régionales on a parlé seulement de 2000 manifestants. Si les quotidiens Télégramme et Ouest-France en ont parlé ce fut surtout pour souligner la casse, le vandalisme de quelques manifestants.

Sans doute parce que cette manifestation entraînait plus ou moins dans le cadre de multiples actions FNSEA visant à «soutenir» le Ministre de l'agriculture lors des négociations de Bruxelles sur les prix.

Son ampleur était moindre globale-

ment que la manif régionale de l'an passé à St-Brieuc qui rassembla 20.000 paysans des cinq départements bretons et de la Mayenne. Cette année la fièvre aphteuse rendait impossible une telle concentration régionale. Et il faut dire que dans les autres départements (Morbihan, Loire-Atlantique, Ille et Vilaine) les manif's respectives n'ont pas connu le même succès.

Il convient cependant de s'interroger sur l'ampleur de la mobilisation constatée dans le Finistère.

On peut y trouver des raisons circonstancielles. Ainsi le mauvais temps est toujours propice aux manif's paysannes. Sur un autre plan il est certain que l'action syndicale dans le Finistère est depuis toujours très intense (affaire Herry etc...). Il faut aussi souligner que la FDSEA du Finistère est finalement restée plus «unitaire» que les autres

FDSEA bretonnes en ce sens que les minoritaires-libéraux en l'occurrence, y sont restés. Dans les Côtes du Nord et l'Ille et Vilaine, l'opposition est au MODEF ou aux Paysans-Travailleurs, dans le Morbihan à la FFA (Fédération de l'Agriculture droite poujadiste), dans la Loire-Atlantique à l'UDSEA (Affiliés à la FNSEA depuis l'exclusion de la FDSEA 44 de celle-ci).

Ces explications ont leur part de vérité mais elles ne sauraient cacher la cause fondamentale de la mobilisation paysanne: une régression régulière du revenu depuis 1974. Et ce n'est pas l'aide directe que les paysans ont touchée juste avant les élections présidentielles qui a stoppé cette baisse de revenu.

Bien au contraire, la crise de l'agriculture bretonne a atteint un nouveau stade depuis quelque temps.

Depuis quelques mois en effet, le nombre de cas difficiles, c'est-à-dire de paysans travaillant à perte s'est multiplié. Certains sont aujourd'hui en situation de faillite; la vente de leur capital ne couvrirait même plus leurs dettes. La Chambre d'Agriculture avance le chiffre de 2000 cas difficiles dans le Finistère... soit près de 10% des exploitations. Ce n'est pas le cas de tous, loin de là! Ceux qui ont amorti leurs investissements s'en tirent encore correctement. Mais la multiplication de ces situations jusqu'ici vraiment exceptionnelles traumatise l'ensemble du monde paysan. D'un processus de réduction progressive du

SAINT-BRIEUC :

COUPS FOURRÉS A CENTRIBETON

La direction de Centribéton, à St-Brieuc, ne perd pas de temps pour régler ses comptes. Après le conflit des conducteurs de «Fenwick» (voir le dernier numéro du Peuple Breton) elle passe à la répression.

Le 18 mars, les ouvriers apprennent qu'il va y avoir du chômage technique pour 15 personnes, pendant une dizaine de jours; il y en aura pour près de trois semaines.

Le 20 mars, les six conducteurs de

«Fenwick» reçoivent une lettre de licenciement, datée du 16, donc de quelques jours avant la mise en chômage partiel d'une partie du personnel. Cette mesure apparaît donc, c'est un comble, comme la conséquence des licenciements.

Profitant de la démobilisation à l'intérieur de l'entreprise, la direction a marqué un gros coup. Après trois semaines de chômage technique, qui oserait bouger?

LEA IMPRIMERIE
COMMERCIALE
& ADMINISTRATIVE

Imprimerie typo-offset
Papeterie - Articles de bureau

21, rue J.-Jaurès, Brest Tél. 80.66.59

Associations,
Clubs sportifs professionnels...
« Vous avez besoin de tee-shirts
imprimés, sweat-shirts, pulls,
auto-collants, fanion »...

Une seule adresse :

Michel CAILLAREC
Création

**Le spécialiste du flocage et de
la sérigraphie en tout genre**

Le Frétay, BOQUÉHO
22170 CHATELAUDREN
Tél. (96)74.14.35

Société de Liberté ou société cadennassée ?

LES LIBERTÉS A RECONQUÉRIR...

**Autour de cette reconquête, les handicapés
le fichage des enfants
les détenus politiques
la loi Peyrefitte**

nombre d'exploitations par départ à la retraite on est passé à un processus d'élimination de ceux qui n'arrivent pas à surmonter les crises.

Rien que par le jeu des cautions de prêts, de la nécessité d'éponger les dettes des défaillants dans les coopératives ou au Crédit Agricole, c'est l'ensemble des paysans qui se sentent insécurisés. Sans oublier qu'on finit par se dire qu'à chacun viendra son tour.

Lié à l'augmentation du nombre des cas difficiles, apparaît aujourd'hui un ébranlement moral et financier de cette « superstructure » d'organisation et de contrôle de l'agriculture bretonne que sont les coopératives et groupements des producteurs. Comme il a été expliqué en effet la baisse du revenu paysan ne se traduit plus seulement par une baisse du pouvoir d'achat, mais aussi de plus en plus par un gonflement des crédits cultures, des crédits fournisseurs des coopératives. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle les deux grands groupes UNICOPA et Landerneau ont chacun plus de 20 milliards de centimes de créances auprès de leurs adhérents. La situation financière d'un groupe comme la Cooperl de Lamballe s'est dangereusement dégradée en quelques mois.

Et c'est là, bien sûr, qu'il faut chercher l'explication des appels de nombreuses coopératives à ne pas voter Giscard au 1^{er} tour.

Quel débouché politique ?

D'abord sans doute une forte poussée chiraquienne, c'est-à-dire une pression poujadiste sur la droite au pouvoir pour qu'elle infléchisse quelque peu sa politique dans un sens moins défavorable à la paysannerie, en général et aux gros paysans en particulier...

N'a-t-on pas vu A. Gourvennec dans les rangs des manifestants à Quimper ? Et les revendications exprimées en % d'augmentation de prix ne conviennent-elles pas d'abord aux plus gros producteurs ?

Et cette façon de s'attaquer à la politique des « pouvoirs publics » sans jamais comprendre que cette politique est celle du grand capital financier et industriel ?

Mais ce serait une erreur de penser que le seul débouché politique de la crise de l'agriculture bretonne soit une réaction poujadiste, corporatiste de la paysannerie.

Un certain nombre d'idées progressent.

Le parallèle entre les politiques d'austérité et de chômage pour les salariés, de pressurage du revenu et de sélection pour les agriculteurs devient chaque jour un peu plus évident.

Le parallèle entre la liquidation de l'agriculture intensive et celle des industries pirates concédées à la Bretagne dans les années 60 est aussi de plus en plus évident. Le capital trouve aujourd'hui de régions plus périphériques.

Les idées de gauche doivent aujourd'hui progresser parmi les paysans bretons.



F. Apesteguy-Gamma

LES BEQUILLES DE LA JUSTICE

Le précédent numéro du Peuple Breton a présenté la première partie d'une analyse de la loi « Sécurité et Liberté ».

Cette loi, dont Peyrefitte n'a pas cherché à dissimuler les objectifs répressifs, n'a pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un grand respect pour les libertés individuelles.

Nous exposons ce mois-ci le nouvel appareil dont s'affuble la justice : sanctions en hausse, prisons comme système éducatif (Peyrefitte, là encore ne s'en est pas caché...). Et pour un but qui risque fort d'être illusoire...

Les peines aggravées

Dans ce domaine tout d'abord, la loi « Sécurité et Liberté » modifie les sanctions prévues pour certaines infractions en les rendant plus rigoureuses.

Ainsi, le maximum de l'amende encourue pour la dégradation ou la destruction d'objets d'utilité publique (article 257 du Code Pénal) est porté de 8000 à 30.000 Francs. Sur ce point, il convient de noter que les tribunaux assimilent les inscriptions faites sur les routes ou les bâtiments des

administrations à des dégradations d'objets d'utilité publique !

Sont également aggravées les peines de la banqueroute simple (article 402 du Code Pénal) qui, de un mois à deux ans d'emprisonnement, passent de trois mois à trois ans d'emprisonnement. En cas de banqueroute frauduleuse, la peine maximale d'emprisonnement prévue sera désormais de 7 ans au lieu de 5 ans précédemment. Les juges correctionnels pourront en outre infliger de lourdes peines d'amendes aux coupables, pouvant atteindre 20.000 Francs. Les textes antérieurs à la réforme ne prévoyaient pas d'amende.

Le proxénétisme sera désormais puni d'une amende de 50.000 à 500.000 Francs alors que l'ancien taux des amendes pouvait varier de 10.000 à 120.000 Francs (les peines d'emprisonnement encourues n'ont pas été modifiées : 6 mois à 3 ans, article 334 du Code Pénal). En cas de proxénétisme aggravé (violences, port d'arme, prostituée mineure ou travaillant hors de France) l'amende maximale encourue était de 150.000 Francs. Elle atteint maintenant 1.000.000 Francs. Les sanctions réprimant le délit d'inci-

tation de mineurs à la débauche ont augmenté dans des proportions similaires (article 334-1 du Code Pénal).

Enfin, les auteurs du délit de « non-révélation de sévices et privations à enfants » encourrent désormais une peine d'emprisonnement qui peut atteindre 4 ans alors qu'elle ne pouvait jadis excéder 3 ans (article 62 du Code Pénal).

Par ailleurs, consacrant la pratique (subtile) de la correctionnalisation, les nouveaux textes aggravent aussi les sanctions réprimant les vols et les coups.

Le Droit Pénal distingue trois catégories d'infractions: les contraventions, les délits et les crimes. Les premières sont jugées par les Tribunaux de Police, les secondes par les Tribunaux correctionnels, et les derniers valent à leurs auteurs de comparaître en Cour d'Assise.

Ainsi, dans l'ancien système, le vol simple était un délit relevant de la compétence du Tribunal correctionnel. Il était puni d'une peine d'emprisonnement qui ne pouvait excéder 5 années. S'il venait à être commis dans certaines circonstances aggravantes, prévues par le Code Pénal (en réunion, de nuit, à l'aide d'un véhicule, avec violence, par effraction), il était alors assimilé à un crime et partant soumis à l'appréciation de la Cour d'Assise.

Ainsi, pouvait être considéré comme étant de nature criminelle le vol d'une poule commis la nuit par deux individus disposant d'une automobile! Une telle situation ne manquait pas d'anachronisme sinon d'iniquité!

De plus, les procès d'Assises sont coûteux et la procédure criminelle difficile à mettre en œuvre (pour chaque affaire, il faut convoquer 27 citoyens parmi lesquels sont tirés au sort les 9 jurés). Aussi en pratique, les vols de cette nature étaient jugés par les juridictions correctionnelles, lesquelles omettaient de relever les circonstances aggravantes concomitantes au délit. Les faits étaient assimilés à un vol simple et la sanction ne pouvait dépasser cinq années d'emprisonnement.

La loi « Sécurité et Liberté » consacre donc cet usage intitulé « correctionnalisation » au demeurant très répandu (nombreux sont les vols commis la nuit ou par effraction). Les vols qui s'accompagnent de circonstances aggravantes ne sont donc plus des crimes et deviennent des délits. Mais parallèlement la peine encourue est désormais de 7 années d'emprisonnement. Ce qui revient donc en définitif à aggraver les pénalités réprimant le vol.

Sont augmentées de la même façon, les sanctions prévues pour les coups. Avant la réforme, ils pouvaient donner lieu à une condamnation maximale de 5 années d'emprisonnement s'ils étaient « correctionnalisés », ce qui était toujours le cas. Désormais la sanction prévue atteint 10 ans dans certaines circonstances.

Un maître-mot: sévérité

La loi nouvelle réforme également de façon sensible les dispositions de procédure pénale relatives au sursis. La finalité de ces modifications est, là

encore, d'obtenir une plus grande sévérité dans les condamnations que les tribunaux infligeront.

Auparavant, les Tribunaux Correctionnels, pouvaient assortir les peines d'emprisonnement prononcées, soit dans certaines conditions restrictives d'un sursis simple, soit, dans tous les cas, d'un sursis avec mise à l'épreuve (1). Notamment l'individu déjà sanctionné par le passé qui venait à commettre, dans un délai de 5 ans après ce premier jugement, un nouveau délit pouvait donc espérer bénéficier d'un nouveau sursis. Cette possibilité offerte aux juges revêtait en pratique une importance considérable puisqu'elle leur permettait une relative mansuétude à l'égard des récidivistes. Les situations professionnelles ou familiales, les facultés de réinsertion sociale, de réadaptation ou d'amendement pouvaient ainsi être prises en compte et il était permis de négliger le passé judiciaire du coupable qui allait être condamné.

Désormais, cette liberté d'application n'est plus tolérée. La réforme votée par le Parlement réduit le pouvoir d'appréciation des tribunaux qui ne pourront plus accorder de sursis dans de nombreux cas. Ainsi devront-ils obligatoirement infliger des peines d'emprisonnement fermes lorsque l'individu jugé aura déjà été condamné dans le délai de 5 ans précédant les faits qui lui sont reprochés. Il en est de même pour le sursis avec mise à l'épreuve qui ne peut bénéficier à une personne déjà condamnée.

La loi « Sécurité et Liberté » prévoit toutefois que les mineurs ne tombent pas sous le coup de ces nouvelles dispositions relatives à l'octroi — ou plutôt l'impossible octroi — des sursis. Leur sort est donc soumis à l'ancien régime qui semble à présent très libéral sinon laxiste. Merci pour eux, Monsieur Peyrefitte!

Conjointement à ces mesures plus répressives qui modifient profondément notre système pénal, le législateur a également renforcé la rigueur du régime pénitentiaire. Ainsi les détenus purgeant une peine d'emprisonnement

ne pourront, s'ils ont été condamnés pour l'un des délits que la nouvelle loi tient à réprimer avec une particulière sévérité (coups, proxénétisme, vol aggravé...), obtenir de permission de sortie. Il leur sera donc impossible, avant leur libération définitive, de contacter un employeur en vue d'obtenir du travail dès leur sortie ou de revoir leur famille pour prévoir leur hébergement.

De même, il leur sera beaucoup plus difficile, voire impossible, d'espérer une libération conditionnelle. Si jadis cette mesure pouvait bénéficier aux condamnés ayant exécuté la moitié de leur peine et dont le comportement en détention avait donné satisfaction, les conditions d'admission sont désormais devenues beaucoup plus restrictives.

Ainsi, en aggravant les sanctions de certains délits (parmi lesquels figurent ceux commis le plus fréquemment, en l'espèce le vol et les coups), en interdisant le sursis à l'emprisonnement dans des cas qui seront, hélas, quotidiennement soumis aux tribunaux et en durcissant le régime pénitentiaire, la loi « Sécurité et Liberté » proclame résolument sa foi dans les vertus de la répression sauvage et aveugle.

Et pourtant, le Garde des Sceaux déclarait récemment que cette réforme pénale était encore « insuffisante! ». Il conviendra cependant dans un proche avenir de se rendre à l'évidence. Indépendamment des moyens — critiquables — employés et qui sont ceux de la rigueur, les résultats escomptés — diminution de la violence et de la criminalité, seront certainement, eux aussi, insuffisants...

(1) Sursis avec mise à l'épreuve: l'individu condamné ayant bénéficié d'un tel sursis doit se soumettre à certaines obligations définies par le jugement de condamnation (ne pas fréquenter les débits de boissons — suivre un traitement médical — exercer un emploi de façon régulière — ne pas chercher à rencontrer ses victimes). Un délégué à la probation est chargé de surveiller le respect de ces obligations. En cas d'observation ou de violation de ces mesures ou si le condamné vient à commettre un nouveau délit, durant la période de mise à l'épreuve, le sursis peut être révoqué et la peine d'emprisonnement sera alors exécutée. Le sursis simple ne s'accompagne d'aucune obligation particulière si ce n'est celle de ne pas récidiver dans un délai de 5 ans sous peine de révocation.



CRÊPERIE - BAR

An Digarez

Sainte-Christine - PLOUGASTEL-DAOULAS Téléphone 40.55.06

Ets LUCAS

Bières - Fuel

Tél. 93.12.84 CARHAIX

« Kronenbourg »

Dépôt Exclusif Agréé

ateliers d'art
de navalbars

- Articles de cheminée
- Luminaires intérieurs et extérieurs
- Petits meubles, tables de salon
- Hottes de cuisine

Route de Bannalec
29140 ROSPORDEN

Téléphone : 59.22.66

lettre
décor
sérigraphie



Z.A.C. de BREST
Kergaradec
Tél. 02.10.63

Giscard nous aura beaucoup parlé des handicapés, pendant cette campagne électorale. Ils forment, paraît-il, avec les vieux et les femmes le triskell

du septennat. Notre camarade Gildas Trevetin a reçu du gouvernement une belle invitation. Il y a répondu de la manière suivante:

LE RACKET AUX HANDICAPES

Mesdames, Messieurs,

J'accuse réception du courrier par lequel vous avez la courtoisie de m'inviter, au Cinéma «Colysée I», le 12 mars 1981, à la projection du «Regard des autres» film auquel j'ai participé.

Militant pour l'intégration sociale des handicapés, je regrette de ne pouvoir répondre favorablement à votre invitation car, lors du tournage de ce film, j'étais loin de penser qu'il allait permettre des séances telles que celle prévue le 12 mars à Paris.

Compte-tenu de la présence de Ministres et Secrétaires d'Etat à cette séance, je dois souligner les points suivants:

— Le Gouvernement sera là. Plusieurs de ses membres, s'ils avaient examiné régulièrement les conditions d'existence des personnes handicapées à différents niveaux, auraient pu sans doute faire changer des choses de manière positive.

— Le secrétaire d'Etat à l'Action Sociale a sans cesse répété l'effort du gouvernement pour aider les handicapés. Or, tout le monde sait que l'Allocation Adulte Handicapé n'est pas encore égale au taux du SMIC en dépit des souhaits de la plupart des Associations.

— Tout le monde sait aussi que dans certains établissements hébergeant des handicapés, le règlement intérieur s'avère incompatible avec tout principe d'intégration sociale. Seulement, personne ne dénonce ce fait. Et personne ne se préoccupe de la liberté individuelle des personnes placées par la force des choses dans ces établissements.

— Parfois, on entend murmurer que lors des élections les pensionnaires des hospices sont «invités» à voter pour tel ou tel candidat. Eventuellement, un transport est organisé pour les conduire aux urnes. Malheureusement, aucun membre du gouvernement ne s'est préoccupé de cette pratique qui bénéficie de la loi du silence.

Je me demande ce qu'a fait le Ministre de l'Education Nationale pour favoriser l'accueil des enfants handicapés dans des classes dites «normales» car en la matière les discours d'intentions ne suffisent pas.

Il reste étonnant que certains membres du gouvernement sont à l'origine des projets qui sapent, en fait les acquis de la Sécurité Sociale en faveur des plus démunis.

Pour cette année internationale des handicapés il serait particulièrement intéressant que le gouvernement français nous dise comment vivent les handicapés de couleur en république Sud-Africaine, pays de l'apartheid.

Lors d'un réveillon, une soixantaine d'handicapés avaient été conviés au palais de l'Elysée. A l'époque, je m'étais dit que cette invitation pouvait peut-être



Cette photo est extraite d'une série réalisée par Thersiquel au Centre de Ker-Pape, près de Lorient.

Thersiquel

constituer l'amorce d'une politique sociale efficace à l'égard des personnes handicapées. Malheureusement celles et ceux qui voyaient dans cette manifestation de la saint Sylvestre 1977 une recherche de prestige ont eu raison... On peut se demander, si l'avenir politique en faveur des handicapés se résumera dans des coups publicitaires.

En 1974, lors de la campagne électorale Madame Anne-Aymone Giscard d'Estaing déclarait dans l'hebdomadaire «Le Point» qu'il était passionnant d'aider les autres. Tout le monde avait compris que les autres, c'étaient des démunis.

Je me demande si aider les autres est une passion ou une nécessité. En outre, tout le monde a pu voir Madame Giscard d'Estaing rendre visite, devant les caméras de la télévision, à de «petits» handicapés, leur serrer la main, discuter peut-être avec eux (pendant quelques minutes). Toutefois, on peut se demander si de telles rencontres, ont un impact sur la politique sociale du gouvernement... Pour ma part, loin de faire des procès d'intention à quiconque, je me permets de dire que de tels comportements et agissements ne peuvent qu'inciter, sur le plan local, les personnes qui se limitent au dévouement sans effets concrets en organisant des manifestations dégradantes pour la dignité humaine: visite dans les hôpitaux avec des colis pour les vieux, organisation de rencontres enfantines pour les adultes, quête sur la voie publique, etc... Je suis persuadé que ce

genre de manifestations ne peut qu'entretenir un halo de préjugés dans l'opinion publique à l'égard des personnes handicapées.

Je ne me fais pas d'illusion quant à la lecture de cette lettre par les membres du gouvernement. Cependant, j'ai décidé de l'adresser aux personnes susceptibles de contribuer à la recherche de solutions durables. Je pense que je ne suis pas la seule personne handicapée à me déterminer à l'égard de certaines manifestations officielles. Je me place devant le tableau des problèmes et aspirations quotidiennes; et non devant le spectacle de l'Année Internationale des Handicapés dont je crains que le rideau retombera aussi vite qu'il s'est levé un certain 1^{er} janvier 1981.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

G. Trevetin.

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

La mainmise sur l'enfance...

LE livre d'Alain Masson — «**Mainmise sur l'enfance, genèse de la normativité**», nous entraîne dans ce qui fut le début d'une mutation de société, un bouleversement qui en 10 ans envahit tout, sans que les intéressés n'en sachent rien.

Les origines d'un bouleversement

À partir du constat d'incohérences totale de la politique d'aide aux handicapés, un changement s'imposait.

Jusqu'alors la politique consistait à classer, étiqueter, placer les handicapés. Mais qu'est-ce donc qu'un handicap, qu'est-ce donc qu'un handicapé ?

Entre 1970 et 1972 se sont donc réunies des commissions de travail sur la base de 3 rapports, pavés de bonnes intentions.

Le premier, le **Rapport Lory**, proposait «une politique d'Action Sociale en faveur de l'Enfance» et avait pour objectif la mise en place de techniques d'accompagnement au lieu de placement.

Le second, le **Rapport Bloch Lainé**, fut demandé par Pompidou, alors Premier Ministre.

Monsieur Bloch Lainé s'entoura de technocrates: Au terme de longues séances de travail, ils aboutirent à des résultats étonnants, entre autres, le nombre d'inadaptés variait du simple au double, suivant la définition qu'on en donnait. Qu'à cela ne tienne, on va différencier:

— d'une part, il y a les inadaptés simples. Ce sont ceux qui ne sont pas, qui ne font pas comme «tout le monde».

D'autre part, il y a ceux dont l'inadaptation est la conséquence d'autres faits. Ce sont des «infirmes» et ce sont ces infirmes qu'il faut traiter.

De là, découlent les objectifs suivants:

— Identifier les handicaps par le dépistage,

— Les éviter par la prévention,

— Les faire disparaître ou tempérer par des soins,

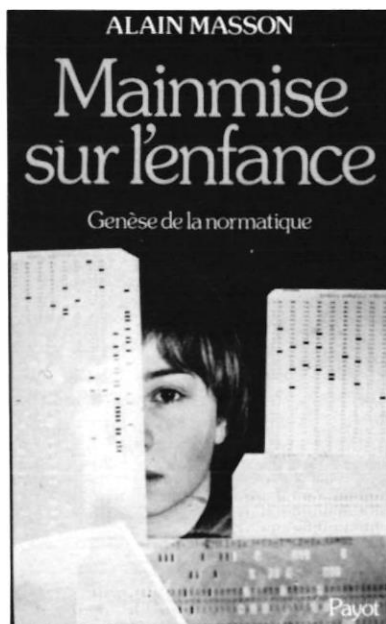
— Les compenser par des avantages financiers.

Dans l'esprit de Monsieur Bloch Lainé, les handicapés devaient vivre comme tout le monde avec le minimum vital. C'est louable en effet, mais comment y parvenir ?

Un outil dont on avait déjà parlé en 1944 sous le régime de Vichy

Pour atteindre ces objectifs, quels outils va-t-on mettre en place ?

D'abord, que sont donc les handicapés ? Mettons donc en place un instrument de dépistage et créons un «Etat Civil de Santé» avec des examens médicaux à des âges et à des périodes clés. Personne n'y échappera, à un moment ou à un autre, on sera obligé d'y passer.



«C'est pour la première fois le processus selon lequel la préoccupation du dépistage des handicapés entraîne la mise en place de mesures qui peuvent concerner directement ou indirectement l'ensemble de la population».

Les objections que pourraient soulever un tel passeport obligatoire sont balayées d'un revers de main. «**Il faut bien vivre avec son temps**», réflexion dénuée de toute base scientifique, c'est incontrôlable.

Dépister, d'accord, mais il va falloir coordonner. Contrôler. Qui donc va le faire ? Mais le Préfet bien sûr, et son Etat major.

Déjà en 1944, le régime de Vichy projetait de créer un Conseil présidé par le Préfet, responsable unique de l'orientation et du placement de l'Enfance déficiente ou en danger moral. La loi établissait une coordination sans faille. En 1945, le texte fut annulé, on y voyait la manifestation d'un état totalitaire, bien en accord avec la domination nazie.

Le troisième rapport, sur la Périnatalité, n'est pas le moindre.

Il va répondre à l'objectif de la présentation des handicapés. Il est diffusé largement en 1972, cautionné par les autorités, et par les sommités médicales. Comment n'adhérerait-on pas aux buts que se fixe le rapport ? «**abaisser le taux de mortalité infantile de 23% à 18% en 1980**» et «**prévenir l'apparition des handicaps (ceux dus à la période pré et périnatale)**». C'est tellement merveilleux que les émissions médicales des mass média diffusent d'emblée les idées nouvelles. Pas besoin de forcer. Le virage s'amorce. La naissance n'est plus un acte naturel. Elle devient un instant particulièrement dangereux, aggravé par divers facteurs sociaux, économiques, ethniques, etc... La nouveauté dans l'élaboration de la politique de Prévention c'est la prise en compte de **facteurs non médicaux** en tant que facteurs de risque, **gérés par le médecin spécialiste**. Il est à la frontière du médical et du social. S'il

arrive un accident en cours de grossesse ou d'accouchement, alors que nous n'avons pas fait appel au spécialiste, nous sommes coupables ! S'il survient un accident alors que la grossesse est déclarée «à haut risque» personne n'est coupable. La «femme» n'existe plus, elle devient une «grossesse à haut risque». C'est la médicalisation à outrance, la dramatisation de la grossesse.

Dans le même rapport pourtant l'IRSERM doute qu'il soit possible de façon importante de réduire la mortalité périnatale, et plus loin, constate: «**les techniques les plus simples ont obtenu des résultats importants. La confiance aveugle en la machine est souvent mortelle, et rien ne remplace le sens clinique, la prestation humaine**».

Qui va trier ?

Forte de ces trois rapports, le 30 juin 75, l'Assemblée vote la «loi d'orientation en faveur des personnes handicapées».

C'est un énorme dispositif de dépistage et de triage permanent qui s'applique peu à peu à tous, depuis l'âge de 1 jour.

Le triage devient aiguillage: les suspects d'anomalies peuvent être orientés vers une des modalités de l'Education Spéciale.

Qui va trier ? l'ordinateur, pas moyen d'y échapper.

Quels sont les avantages que vont en tirer les bénéficiaires ?

— les grands invalides, qui ont une incapacité permanente de 80 % ont une allocation acquise*

— les porteurs d'anomalies suspectes ou certifiées n'ont droit à rien (depuis le vote de la loi d'orientation), ou alors après décision de la commission d'Education Spéciale. Ils peuvent être orientés alors vers d'autres filières, et s'ils refusent, c'est au prix de leur allocation.

Qui sont donc ces porteurs d'anomalies suspectées ou certifiées ?

C'est là qu'on touche du doigt la parfaite coordination de cette machine qui risque de nous broyer: «C'est une force aveugle, plus clairvoyante que la plus grande intelligence humaine» (Dans quel but, quel est l'ENJEU d'un tel processus ? probablement de l'humain amélioré, l'institution d'un fichier génétique).

Pour que le dispositif de triage de la loi d'orientation fonctionne, il lui fallait du matériel à trier, tout le matériel existant, c'est-à-dire tous les enfants à naître. Au moment où ils sortent du ventre de leur mère, on ne peut pas les loupier.

Le texte de la loi d'Orientation fait référence à la loi du 15.7.70 qui institue l'obligation des visites médicales à 8 jours, 9 mois, 2 ans. Obligation est faite pour le médecin qui a pratiqué l'examen d'expédier le certificat, au service de Protection Maternelle et Infantile, où il est codé et expédié à l'ordinateur régional qui gère le tout.

«Le certificat fait mention, le cas échéant, de toute anomalie, maladie ou infirmité, notamment mentale, sensorielle ou motrice ayant provoqué ou susceptible de provoquer une invalidité de longue durée, un handicap définitif ou non» (Art. 164-1 du Code de la Santé Publique).

Et nous y sommes! C'est ainsi que tous les enfants doivent d'après la loi passer au tri. La notion d'anomalie est extrêmement large et subjective, ici elle couvre toutes les dimensions de la personne. Environ 170 critères sont retenus.

Le texte de la loi ne faisait pas mention de gestion informatique, elle est venue après, sous le prétexte que les dossiers à gérer étaient en très grand nombre. C'est ainsi que le projet GAMIN est devenu plan GAMIN (Gestion Automatisé de la Médecine Infantile) rebaptisé par la suite TICS (Traitement Informatique des Certificats de Saule). Il fonctionne depuis 1973-1974 et pourtant, il n'est devenu légal qu'avec la circulaire du 23-6-76. Les députés et Sénateurs n'ont donc pas voté sur ce vaste dispositif d'écrémage, de triage de tous les enfants.

Un sur deux...

GAMIN concerne tous les enfants et en marque un sur deux (en 1976, 46,7% des nouveaux nés ont été déclarés à surveillance prioritaire en raison de risques décelés, donc porteurs d'anomalie, donc virtuellement handicapés; sur ces 46,7% la moitié est ressortie pour risques «sociaux».

Il y en aurait peut-être davantage si les médecins ne faisaient de plus en plus barrage à un tel système (tout en pratiquant l'examen, qui, lui, n'est absolument pas en cause), et n'expédiaient pas le certificat médical.

Et là, il faut le souligner, contrairement à ce qu'affirme Alain Masson à la page 115, les parents perçoivent la tranche d'allocations postnatales correspondante qui est subordonnée à l'envoi à la CAF de l'attestation du certificat médical (décret du 2 mars 1973). Un autre examen encore: le volet expédié à la CAF s'il comporte certains éléments ne donne pas lieu à l'envoi d'une fiche d'enfant à surveillance prioritaire. Pour encore il n'y a pas de liaison systématique entre la CAF et la Protection Maternelle et Infantile.

Par contre, il y a possibilité pour l'URSAFF de vérifier (le mode de garde est indiqué) si les cotisations sont versées!

En revanche, A. Masson nous apprend un fait important: si on nous affirme que le médecin de PMI est dégagé de l'obli-

gation de respect vis-à-vis de l'autorité hiérarchique (le Préfet), il doit par contre donner toutes ses informations aux médecins des commissions d'Education Spéciale... qui eux, ne sont pas jusqu'à preuve du contraire, déliés de cette obligation.

«Main-mise sur l'Enfance» apporte la preuve des interconnexions entre tous les fichiers informatiques, ceux en place et ceux à venir (l'ordre n'étant pas indifférent) COTOREP (Commissions techniques d'orientation et de reclassement des Adultes handicapés) qui sont la continuation des CDES (Commissions Départementales d'Education Spéciale), elles-mêmes dépendantes du plan GAMIN, en liaison avec le plan AUDASS (Automatisation des Directions des Affaires Sanitaires et Sociales) pour la gestion des aides financières individuelles, puis le système GAMM (Gestion Automatique des malades et des hôpitaux, etc.).

Tout cela a été préparé par des gens pleins de bonnes intentions, mais l'enfer en est pavé...

Alain Masson conclut en disant que la normatique telle qu'elle existe est une folie politique et humaine, mais aussi un contresens technique. L'instrument existe qui permettrait de respecter le caractère unique et non reproductible de chaque trajectoire humaine, au sein d'une gestion de masse.

Il faut noter aussi la préface de Jacques Ellul. «Le seuil est le point où la tendance, de positive, devient négative» nous dit-il, ou encore «on connaît la confession émouvante de l'Amiral Doenitz au sujet de l'hitlérisme: on a accepté une chose tout à fait normale, puis une seconde, et la distance était minime avec la troisième, et de pas en pas, de centimètre en centimètre, on se retrouvait devant l'horreur des camps d'extermination».

Main-mise sur l'Enfance est un livre courageux. Il arrive face à cette lame de fond: la normatique, l'obligation de rester dans le moule des «normes» qui sous prétexte de générosité risque de détruire l'épanouissement de chacun dans la diversité: on est bien loin de l'aide aux handicapés!

Comprendre et expliquer les tenants et les aboutissants d'une telle toile d'araignée tenait de la gageure. Le livre d'Alain Masson l'a tenue.

Marie Cornily.

Main-mise sur l'Enfance, Genèse de la normatique. Alain Masson. Edition Payot.

* Le barème utilisé est le guide barème sur les blessures de guerre (loi du 31.3.1919).

AMNISTIE

L'intervention qu'a faite Madame Prigent à la fête pour l'amnistie, à Guin-gamp, est doublement intéressante.

D'abord, par le renfort essentiel que constitue la ligue des Droits de l'Homme dans la lutte pour l'amnistie.

Ensuite par les arguments développés. Par delà le flou du vocabulaire (régionaliste) qui ne reconnaît pas explicitement l'existence du peuple breton, elle montre une certaine prise de conscience du fait breton dans les milieux qui y étaient, il y a peu, fort hermétiques... On peut ici rappeler que Madame Prigent est une ancienne résistante, dont le mari a été victime de miliciens bretons...

Les militants bretons ont été jugés par des juges, choisis par le gouvernement, sur leurs opinions plus, peut-être, que sur leurs actes; ils ont été condamnés à des peines particulièrement lourdes, plus ou moins suivant la conjoncture, après une instruction laissée à la discrétion de policiers au cours des six jours de garde à vue qu'autorise la juridiction de la Cour de Sécurité de l'Etat. Pendant ces six jours, ils ont été privés des droits de la défense et soumis à la pression de l'isolement, du mépris, du manque de sommeil, pour ne pas parler d'autres procédés destinés à provoquer des «aveux» procédés qui ont malheureusement trop souvent cours dans les locaux de police.

Tout cela ne devrait pas être possible en démocratie, mais à juridiction d'exception, procédures exceptionnelles... La répression qui s'est abattue sur les régionalistes bretons jugés par cette cour justifie que la Ligue des Droits de l'Homme s'en soit inquiétée.

Cependant, il faut être clair: «la Ligue, si elle entend défendre le droit de chaque citoyen à s'exprimer librement, a toujours condamné, quelle que soit la cause défendue, le recours au terrorisme dans un état dont les structures et les institutions sont démocratiques, même si l'usage qui est fait de ces institutions justifie la critique».

Mais là est la question. Des militants régionalistes se sont exprimés avec des explosifs. Pourquoi? N'ont-ils donc pas trouvé des structures, des lieux, des groupes, des partis, des institutions où s'exprimer «démocratiquement»? Pour la Ligue des Droits de l'Homme, il fallait chercher à comprendre. De l'extérieur, de Paris en particulier, on perçoit mal la révolte confuse d'une région qui subit des décisions prises ailleurs, une évolution qui n'a pas ses racines dans l'histoire propre au pays, des orientations économiques, aux conséquences aujourd'hui désastreuses qu'elle n'a pas choisies, une frustration culturelle de plus en plus consciente, la dégradation de son environnement, les agressions des marées noires et leurs suites et bientôt, des installations nucléaires pourtant catégoriquement refusées par la population concernée.

2 straed ar Roue
Gralon

2 rue du Roi
Gralon

levriou pladenou
arz keltiek



kemper - Tél. 95.42.82

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS BRETONS

Et puis l'autonomisme, le séparatisme, l'indépendance, voilà des notions étrangères à ceux qui ne sont pas enracinés dans une région, qui ne se sentent pas autre chose que français. Elles sont même parfois inadmissibles pour des bretons qui ont fait en eux la synthèse de la double appartenance. Et c'est encore plus difficile d'y voir clair dans les revendications régionalistes bretonnes pour ceux qui ont connu une époque où certains nationalistes bretons ont pu être aveuglés au point de collaborer avec les nazis... et beaucoup de liquistes sont d'anciens résistants, beaucoup de bretons aussi.

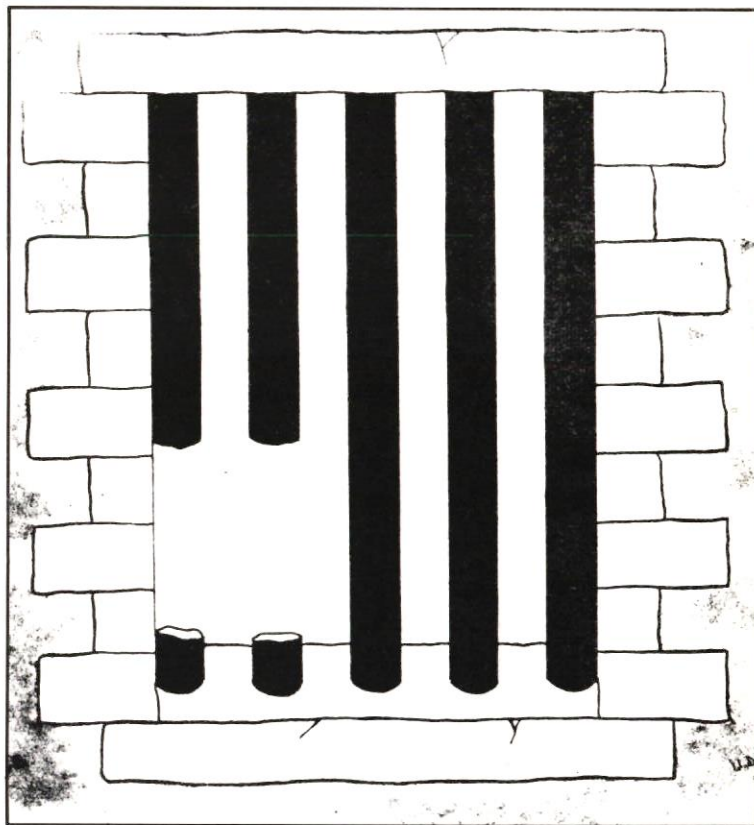
Quelles sont donc les motivations politiques de cette nouvelle génération de militants bretons qui parlent avec du plastic? Même s'ils ne visent que des dégâts matériels, généralement peu importants, pourquoi des bombes, pourquoi Versailles?

Dans un climat où la répression fait bon ménage avec l'indifférence, quelle signification donner à ces explosions venues de Bretagne?

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme, saisi par l'interfédération des sections de Bretagne a entendu leur représentant avec celui des Corses, et celui des Basques, exposer la situation dans leur région et les motifs qui ont pu pousser hors la légalité des militants régionalistes. Pour l'interfédération de Bretagne, qui avait voté en faveur de l'amnistie de tous les prisonniers politiques bretons, et liait cette amnistie à l'ouverture d'un débat sur les problèmes de la région qui soit le véritable débat politique qui permettrait aux régionalistes de s'expliquer. Et effectivement, l'amnistie, c'est l'oubli qui amène l'apaisement des esprits rendant possible l'écoute réciproque. Il fallait que la Ligue prenne position sur l'amnistie pour les politiques régionalistes. Au Comité Central de la Ligue, on a donc très sérieusement examiné ces informations et propositions venant des régions. On a aussi écouté J.J. de Félice qui connaît bien le problème des militants bretons pour en avoir défendu quelques uns. Voici comment il en parle dans un très récent article du Monde en faveur de l'amnistie.

«La communauté bretonne est en péril — sa langue, sa culture, son tissu social, son avenir sont menacés — les violences dont se sont rendus coupables les militants bretons étaient des cris, destinés à alerter l'opinion publique et à protester contre un centralisme méprisant.

Il ne reste de la Bretagne qu'une vaste zone de production agricole spécialisée de main-d'œuvre mal payée et d'implantations militaires ou demain nucléaires. Ce pays n'a plus de réelle vie culturelle, de réelle vie économique, de réelle vie politique: il ne lui reste plus qu'assimilation ou imitation. Les attentats «symboliques» commis par les militants bretons



Dessin de
Coriou

étaient autant d'appels à la reconnaissance de «minorités» sur le sol français, autant de refus d'assister passivement au naufrage d'une culture et donc d'une certaine conception de la vie. L'Etat jacobin a demandé à des juges de prendre des responsabilités qui ne peuvent être les leurs. Faute de vouloir donner une réponse politique, l'Etat centralisateur a asséné une réponse judiciaire».

La prise de position de la Ligue des Droits de l'Homme s'est faite en deux étapes. D'abord, en septembre 1980, une résolution a été votée à l'unanimité moins une voix par le Comité Central. Cette résolution, tout en rappelant que la ligue condamne le recours au terrorisme, affirme que «le respect de l'unité nationale ne saurait à lui seul faire obstacle à la libre expression publique d'idées et d'opinions susceptibles de remettre en question les structures actuelles de l'Etat». Par cette résolution, «la Ligue des Droits de l'Homme s'engage aussi à soutenir les revendications légitimes de certains citoyens français nés dans une région comportant une culture, des traditions et une langue qui lui sont propres et les droits de chaque citoyen à s'exprimer

librement sur ces problèmes». Enfin, dans cette résolution, «la Ligue des Droits de l'Homme souligne que la défense du droit à l'identité culturelle ou autre doit aussi être assurée avec autant d'énergie qu'il s'agisse des Français originaires des régions en cause ou des immigrés qui vivent en France, quel que soit leur statut».

C'est au Congrès National de la Ligue, en novembre dernier, qu'a été votée une résolution rappelant la motion adoptée par le Comité Central mais en allant plus loin:

«Le Congrès National 1980

— dénonce, comme la LDH l'a fait dès sa création, l'existence et le fonctionnement de la Cour de Sûreté de l'Etat,

— demande que les militants emprisonnés pour des mobiles politiques à la suite des décisions de la Cour de Sûreté concernant les événements de Bretagne et de Corse bénéficient d'une mesure d'amnistie,

— demande au Comité Central de la Ligue de déléguer des observateurs aux audiences de la Cour de Sûreté de l'Etat» (...).

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouez ha jistr-mad

15, rue duquesclin

tél. 37.91.20

lannion

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne.

• Vacances

Militante UDB, 33 ans, cherche 1 ou 2 personnes pour partager location maison Pays de Galles, 11 juillet-1^{er} août. Marie José Alanot, 1, Bd de Normandie, 56100 Lorient.

• Chansons

Yvon Etienne et Gégé, le 8 mai, au Seizh Avel de Konfort-Prad (22).

• Histoire

à **Orvault**, au Cercle Celtique, le mouvement syndical en Bretagne, avant 1914.

• Musiques

René Werner le 16 mai, **Christian Gebel** le 22 mai, **Patrice Meyer** le 28 mai, **le clown Pouic** le 31 mai au Seizh Avel de Prad (22).

• Stages

de **harpe** pendant le festival de harpe celtique de St-Brieuc, du 27 au 31 mai. Inscriptions avant le 11 mai à la MJC du Plateau, rue Antoine Mazier, St-Brieuc.

• Jazz

Dizzy Gillespie, le 20 mai, à Lorient au palais des Congrès. Location Sav-Heol, 13, av. J.-Jaurès, Lorient. Tél. 21.36.12.

• Stage cinéma

avec **Dastum**, les 9 et 10 mai, réalisation d'un film couleur 16 mn d'après une chanson populaire bretonne. Serge Moëlo, Le Porzo, 56700 Kervignac.

• Mai breton

à **Saint-Brieuc**: le 9 à la Cathédrale, **Ar Marh dale**; le 15 au théâtre municipal, **Machelljen-me Ranan Laouen**, le 22 au théâtre municipal, **Roland Becker**.

• Chansons

Gilles Servat, le 19 mai dans la région de Morlaix.

Roger Siffer, le 22 mai, au Théâtre de Morlaix.

• Pique-Nique

Le jeudi 28 mai, autour de l'Abbaye du Relecq, en Plounéour Menez (29), marche de soutien à Diwan, pique-nique et animation avec (sous réserve) l'orchestre philharmonique des Monts d'Arrée et Jean Kergrist.

• Sonneurs

à **Vay (44)**, les 23 et 24 mai. Emvod de Kendalc'h-Pays nantais avec la participation des bagadou et des sonneurs du Pays Nantais.

au **Poulliguen (44)** le 28 mai, Emvod de Kendalc'h Loire-Vilaine et éliminatoires des bagadou 3^e catégorie.

• Fête

à **Paris**, aux Arènes de Lutèce, Gouel ar Vretoned; musique, danse, chants...

«Femmes de Plogoff»

Comme l'indique la préface, les auteurs n'ont pas la prétention de relater les événements de Plogoff, ni d'écrire une étude sur les raisons de s'opposer à la centrale. Par contre, on trouve dans ce petit bouquin une scrupuleuse retranscription des paroles des femmes de Plogoff: une lecture publique du texte a eu lieu sur place pour éviter toute erreur!

A travers ces témoignages défilent tous les faits et toutes les réactions qui ont marqué la vie de Plogoff du 31 janvier au 14 mars 1980. Entre autres, on y trouve:

— le choc provoqué par l'arrivée en pleine nuit à 4 h du matin, le 23 janvier, du sous-préfet aux affaires économiques, accompagné d'une trentaine de camions de gardes mobiles, «comme si on était sous l'occupation».

— les premières dégustations de gaz lacrymogènes, en particulier à la mairie.

— la volonté de ne plus laisser seulement aux «cheveux longs» l'information sur les centrales.

— les trahisons de Giscard et de l'élus du Cap, Guermeur qui avait dit avant les élections «nous serons à vos côtés si la population n'en veut pas!»

— celle des communistes locaux (présents sur les barrages en 76) après le démocratique virage à droite de Marchais (déclaration en faveur d'une centrale nucléaire en Bretagne à Rennes, le 22 février 79).

— l'organisation du comité de défense («c'est ça qui nous a sauvés. Il faut d'abord être organisés. Ça aurait mal tourné s'il n'y avait pas eu d'organisation...»).

— la nécessité d'une violence imposée par celle des gardes mobiles: «Le premier jour on s'est assis sur la route, mais les lacrymogènes sont arrivés».

— le scandale du comportement des forces dites de l'ordre: «Vous comprenez les Allemands c'était des ennemis, alors que ceux-ci c'était des Français, c'était nos frères, il y avait même des Bretons».

— la participation directe des femmes dans les bagarres, matraquées comme les autres, attaquées par les parachutistes...

— la présence de la «mère poule» comme on appelait l'hélicoptère qui «poudait» ses grenades offensives.

— les insultes,

— la pitié inspirée à certaines par la jeunesse, et la trouille de certains militaires: «C'est triste qu'il faille s'attaquer aux pauvres bougres, au lieu de s'attaquer là-haut, mais nous sommes obligées d'en arriver là!»



Le Peuple Breton/JLF

— l'humour: «On avait des haut-parleurs, et on passait un disque où on entendait les Allemands marcher. J'ai dit aux gendarmes: vous entendez le bruit de vos bottes».

— l'attachement des femmes à la beauté de leur pays et à leur façon de vivre.

— la prise de conscience plus globale des problèmes, il y a des gens qui sont devenus

TOUS LES MATINS SUR FRANCE INTER, "BALLADE EN FRANCE AVEC L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES":

SENSIBILISÉS AUX PROBLÈMES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



SPÉCIALISTE DE LA HI-HI - T.V. - VIDÉO
VIDÉO-CLUB (plus de 150 films)

SON AR MOOR

Une garantie sur la Hi-Fi
de 5 ans minimum

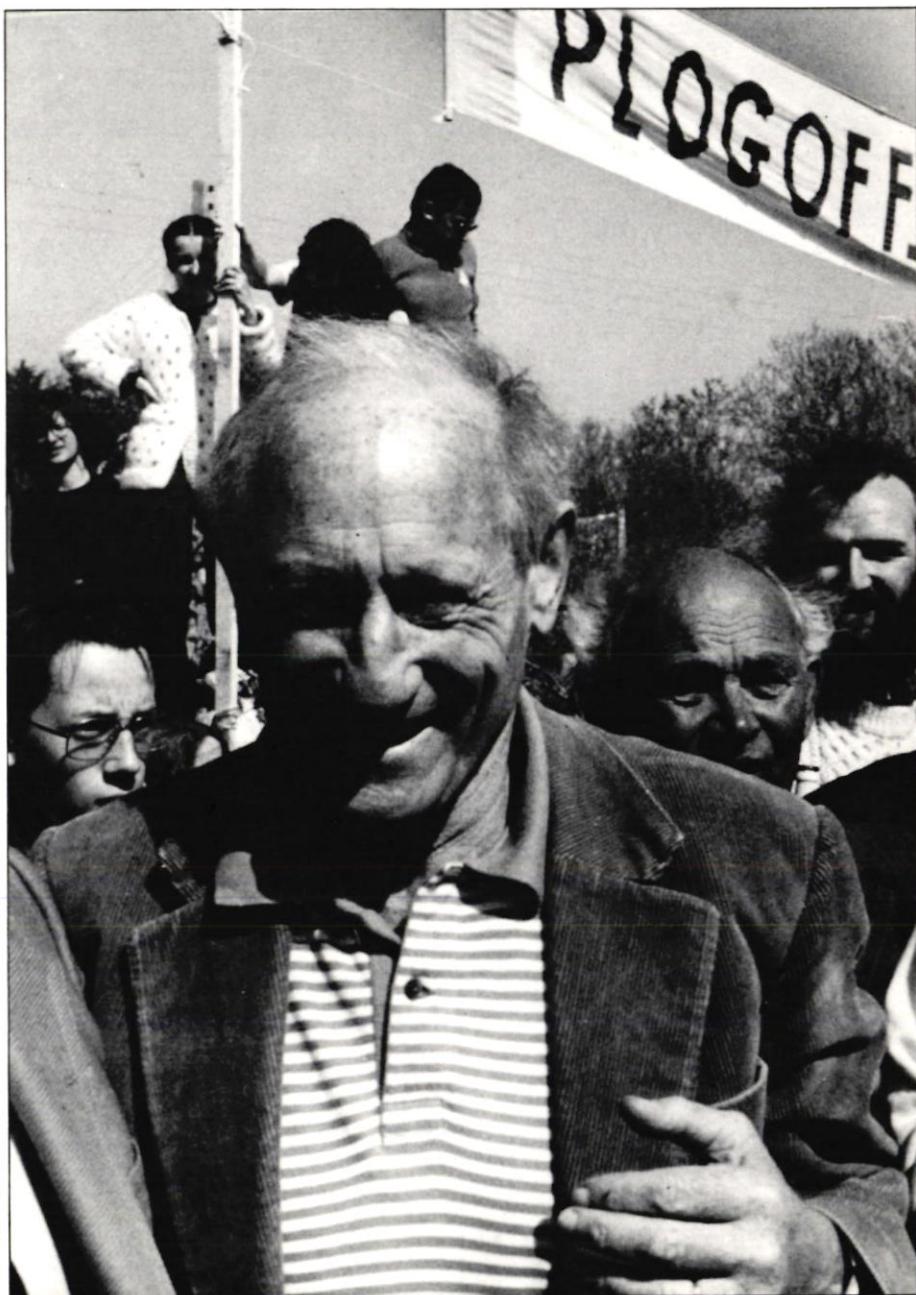


7, rue Elie-Freron - 29000 QUIMPER
Parking : Place de la Cathédrale
Tél. : (98)95.69.29

PAQUES A PLOGOFF

La foule
Le soleil
La lutte
L'enthousiasme
intact et la
perspective de la
victoire.

Haroun Tazieff et Amélie Kerloc'h appellent à voter Mitterrand qui a promis, à Brest, que la centrale ne se fera pas. Trois jours plus tard, sur Europe, Mitterrand «nuance»: «Plogoff fera partie de ma réflexion»...

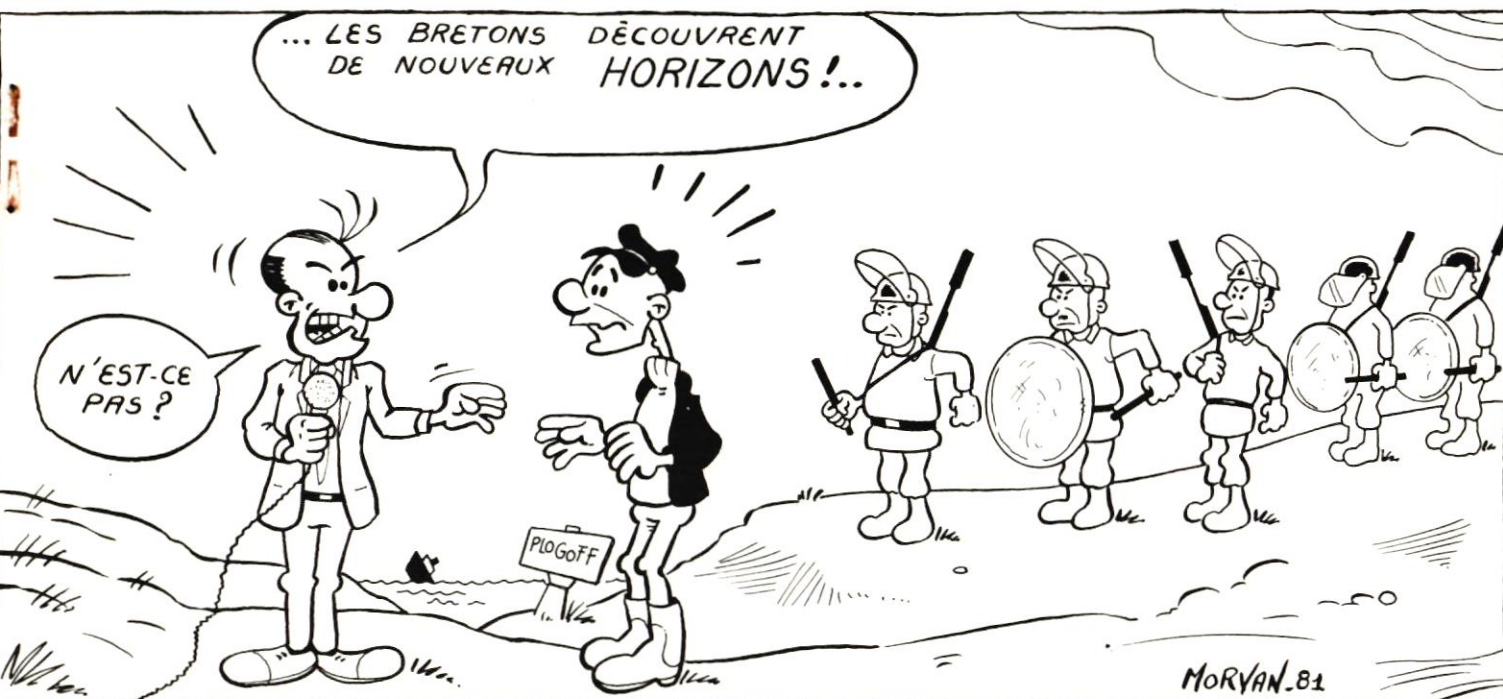


Le Peuple Breton/JLF

plus bretons après!

Voilà un aperçu de ce petit bouquin tonique et vrai, écrit en l'honneur des femmes de Plogoff, mais dédié... aux hommes de Plogoff.

Propos recueillis par Renée Conan et Annie Laurent, publiés aux éditions «La Digitale» Kerflech-Mellac 29130 Quimperlé



LE PROBLEME BRETON ...

Le programme électro-nucléaire mis en cause par l'union régionale bretonne de l'environnement

Pour Yves Rouger président de l'URBE : « La Bretagne exporte 6,75% de l'énergie qu'elle produit, le nucléaire n'est pas nécessaire ». L'URBE qui regroupe en Bretagne 140 associations de défense du cadre de vie a largement dépassé le thème écologique de son combat pour déboucher sur une critique économique et politique, en affirmant que l'abandon du programme électro-nucléaire pourrait créer 300.000 emplois nouveaux chaque année.



Semaine d'action CFDT dans l'habillement en Loire-Atlantique

Des arrêts de travail ont eu lieu dans de nombreuses entreprises de Loire-Atlantique, spécialisées dans l'habillement.

Le but de ces actions est de rappeler la précarité de l'emploi et les mauvaises conditions de travail dans ce secteur. Selon la CFDT environ un millier d'emplois ont disparu en moins d'un an, dans la région nantaise, avec plusieurs fermetures d'entreprises. Chez Tricosa à Nantes, l'effectif de 412 en 1976 est passé à 337 en 1981, et les licenciements chez Chantelle et UGECO sont encore bien présents dans les mémoires.

La CFDT entend poursuivre ses actions pour réhabiliter ce secteur industriel où les bas salaires sont encore de 25 à 30% inférieurs à la moyenne des autres professions.



Méthode bretonne de Cornemuse

Le Centre Breton d'Art Populaire vient d'éditer une nouvelle méthode de cornemuse. Tenant compte des acquis récents de la pédagogie musicale, la méthode écrite par Gilles Goyat comprend : 19 leçons classées selon une progression pédagogique, un résumé de l'histoire de la cornemuse, une carte des régions musicales traditionnelles de Bretagne, etc...

Mise en pratique dans les cours du centre breton d'Art Populaire, cette méthode est destinée à ceux qui veulent pratiquer la cornemuse en solo, en bagad ou en couple avec bombarde.

CÔTES-DU-NORD

A St-Brieuc, deux semaines de chômage technique chez Chaffoteaux et Maury

Au cours d'une séance extraordinaire du comité d'établissement, la direction de Chaffoteaux et Maury a annoncé que 1400 salariés sur les 2000 que compte l'entreprise, seraient mis au chômage technique la première semaine de mai et la première semaine de juin.

Le syndicat CGT largement majoritaire a réagi aussitôt contre ces mesures, dues selon la direction à un gonflement des stocks. Pour la CGT cette situation est due à un accroissement trop important de la production pendant les dernières années, alors qu'une adaptation du temps de travail par l'établissement de la semaine de 35 heures et la 5^e semaine de congés payés aurait permis d'éviter cette situation préjudiciable aux travailleurs qui aujourd'hui s'inquiètent du mode d'indemnisation qui leur sera appliqué. En effet, selon les prévisions, le chômage technique entraînera une perte de 200 F par semaine pour un O2 et environ 500 F pour un P3.

Les travailleurs concernés envisagent de mener des actions auprès des pouvoirs publics pour obtenir une indemnité de chômage à 100%.

FINISTÈRE

Mellac, après la liquidation des biens de la Socomel les ouvrières occupent les locaux.

Le 13 février dernier, la Société Mellacoise de confection Socomel déposait son bilan et les 27 couturières recevaient leur lettre de licenciement. Les deux mois de préavis écoulés, les ouvrières se sont présentées sur leur ancien lieu de travail pour occuper symboliquement les locaux et protester contre le retard apporté au règlement de leurs indemnités de licenciement et de leurs congés payés.

Depuis sa création en 1973, la Société a changé trois fois de direction : les vêtements « Isole » avaient cédé la place à « Kabig Océane » en 1975, puis en avril 1980, la Société Mellacoise prenait le dernier relais avec le résultat que l'on sait...

Selon les ouvrières l'abus de sous-traitance est à l'origine de la baisse du carnet de commandes. Pour ces employés l'horizon reste bien sombre, les dernières fermetures d'entreprises du secteur textile dans la région de Quimper leur laissant peu d'espoir de reclassement.



A NANTES

**RAY
CHARLES**

Le 14 mai,

Palais des Sports de Beaulieu

DE NANTES A BREST



ILLE-ET-VILAINE

Rennes: Occupation de la Présidence de l'Université de Rennes I

Le vendredi 27 mars, une délégation d'une centaine de personnes a occupé la présidence de l'Université de Rennes I, à l'appel de l'Intersyndicale CGT-CFDT-FEN.

Cette occupation avait été décidée pour soutenir la revendication d'un statut de titulaire pour tous les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Face à cette occupation le personnel de la Présidence a tenu à faire savoir qu'il était entièrement solidaire des revendications exprimées par l'intersyndicale, car ce personnel composé pour la plus grande partie d'administratifs fonctionnaires est directement concerné par les mesures préconisées par le rapport Longuet qui veut ramener le nombre de fonctionnaires de 2 millions à 400.000.

Le personnel de la Présidence de l'Université a clairement fait savoir son opposition à ce programme alors qu'il subit actuellement un accroissement constant des tâches, du à une sous-dotation en personnels, au non remplacement de nombreux personnels absents et au manque de formation.

MOR-BIHAN

Vannes: A la Tréfilerie de Ploërmel, pas de répit pour le personnel licencié

Les salariés de la Tréfilerie de Ploërmel n'ont pas fini de subir les conséquences de l'arrêt de l'activité de l'entreprise. Par delà les licenciements ils se trouvent aujourd'hui confrontés aux tracasseries administratives qui remettent en cause les modalités d'indemnisation pour licenciement économique. En novembre et décembre 1980, les travailleurs avaient touché une provision sur leurs salaires à la suite d'une ordonnance des conseils des Prud'hommes de Vannes. Ce n'est que le 3 avril qu'ils reçurent leur lettre de licenciement qui devait logiquement régulariser leur prise en charge par l'ASSEDIC mais cet organisme n'entend prendre en compte leurs licenciements qu'à dater de novembre 80. Cela signifie pour les travailleurs concernés la perte de leurs arriérés de salaires et tous les avantages du préavis. Affaire à suivre.

LOIRE-ATLANTIQUE

Sur le chantier de la raffinerie Elf de Donges, la longue grève des travailleurs de chez Dodin.

L'entreprise A. Dodin dont le siège social est à Paris, est implantée en Bretagne à Nantes et à Brest. Cette société qui possède de nombreuses succursales à l'étranger et dans les DOM-TOM est présente sur de gros chantiers en Bretagne comme le terminal méthanier de Montoir, la centrale de Cordemais et la raffinerie de Donges où vient de se dérouler un conflit très dur de cinq semaines entre la direction parisienne et les 400 salariés employés sur le chantier. Ce personnel est composé à 80% de travailleurs immigrés, beaucoup d'entre eux embauchés sous contrat à durée déterminée.

Début mars le conflit éclate: les travailleurs réclament l'alignement de leurs salaires sur ceux pratiqués dans le département dans la profession, l'augmentation des indemnités de transport et surtout décident d'organiser l'élection de délégués du personnel sur le chantier.

Il faudra cinq semaines de grève pour obtenir un maigre résultat: quelques augmentations et l'élection de délégués au cours du mois d'avril. La reprise du travail n'a d'ailleurs été votée qu'à une très faible majorité malgré la longueur du conflit.

Cependant, la direction de chez Dodin devra désormais tenir compte des représentants du personnel dans les négociations à venir; il n'y avait jamais eu de syndicat dans l'entreprise depuis sa fondation.

Brest: 150 ouvrières au chômage partiel à la Thomson-CSF

A partir du 4 mai, 150 ouvrières puis 208 sur les 714 de l'entreprise seront mises au chômage partiel à l'usine Thomson-CSF. Les horaires de travail seront ramenés à 32 heures, une situation qui pourrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année.

La CFDT proteste contre de telles mesures à Brest alors que les centres parisiens de la Thomson continuent de progresser en effectifs et investissements, et rappelle qu'en plus du chômage partiel annoncé, la direction brestoise a relancé les primes incitatives au départ.



Chômage dans les biscuiteries bretonnes

Les usines du groupe «Général Biscuit» n° 1 européen, sont touchées par la crise, conséquence de la surproduction. En Bretagne, les biscuiteries sont directement touchées, ainsi près de Lorient, l'usine St-Sauveur de Keryado est en chômage pour une vingtaine de jours 213 travailleurs sont concernés).

A l'usine Lu-Brun de Nantes qui compte 500 salariés, le chômage partiel a été mis en place pendant trois semaines et les travailleurs craignent une reconduction de ces mesures dans les mois à venir.



Un pétrolier de 280.000 tonnes à la dérive dans l'estuaire de la Loire

Le pétrolier «Borée» navire de 280.000 tonnes, racheté il y a deux ans à un armement grec par la Compagnie Française de Navigation Total, a créé une vive émotion lorsqu'il rompit ses amarres et partit à la dérive dans l'estuaire. Au moment de l'incident, il était amarré au quai VI de Donges et venait de décharger 70.000 tonnes de brut. Que serait-il advenu en cours d'opération de pompage?

Le vieillissement des infrastructures du port autonome de Nantes-St Nazaire avait été pourtant depuis longtemps dénoncé par les syndicats et les usagers.

MAROC :

Il faut libérer Sion Assidon



Sion Assidon, 33 ans, mathématicien, est emprisonné depuis neuf ans à Kénitra (N° d'écrou 18603). Arrêté et torturé en 1972, il a été condamné à quinze ans de prison au procès de Casablanca d'août 1973 pour « atteinte à la sécurité de l'état », en fait pour ses opinions politiques comme ont pu l'attester les observateurs judiciaires envoyés par des organisations internationales à son procès. En octobre 1979, il tente de s'évader de l'hôpital où il est soigné ; il est à nouveau condamné à trois ans de prison.

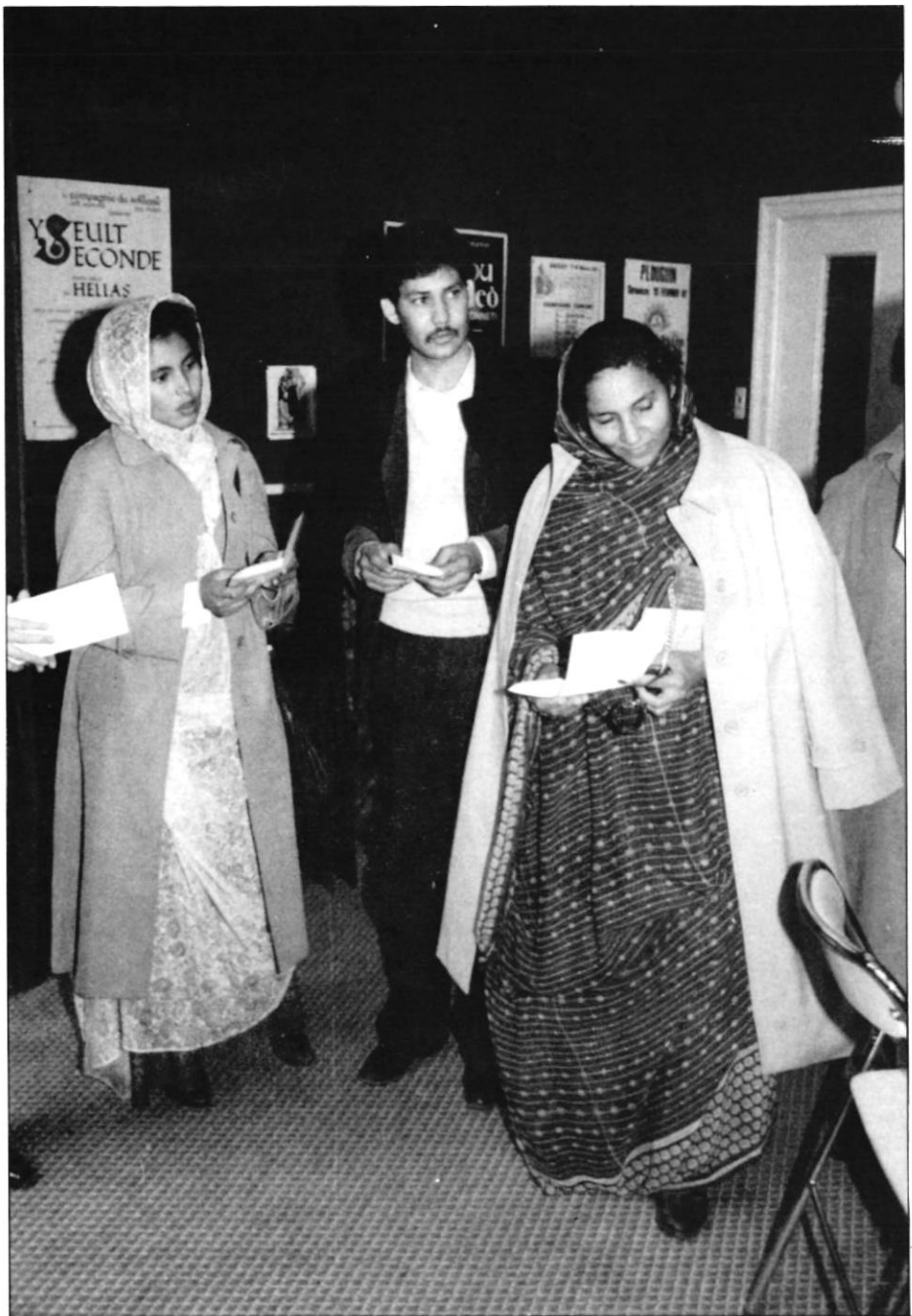
Il n'est ni le seul prisonnier politique marocain ni le plus durement touché par la répression, bien qu'il soit l'un des plus anciennement détenus. Dans la seule prison où il est incarcéré, ils sont au nombre de 115.

De très nombreuses organisations et de très nombreuses personnalités sont intervenues pour demander la libération des prisonniers politiques au Maroc. En juillet 1980, 89 d'entre eux ont été libérés, la majorité est restée en prison. Depuis lors, il n'y a que des rumeurs d'amnistie générale ou de libérations partielles sur des déclarations officieuses des autorités gouvernementales marocaines et qui, reprises par la presse et les radios occidentales, ont laissé espérer en vain à toutes les familles la libération des leurs.

En ce qui concerne **Sion Assidon**, il est « adopté » dès son arrestation par Amnesty International. Depuis sa tentative d'évasion, le Comité des Mathématiciens, qui est intervenu pour sa mère arrêté alors, se mobilise pour obtenir sa libération : il a fait notamment parvenir aux autorités marocaines une pétition signée de plus de 400 mathématiciens.

Sion Assidon est autre chose qu'un simple numéro d'écrou sur une liste de prisonniers. Il subit la prison depuis neuf ans, sa santé se dégrade (il souffre d'un ulcère au duodénum et il a gardé des séquelles des tortures qu'il a subies), il n'a pas vu grandir sa fille, il a un grand désir de poursuivre ses recherches. Depuis qu'il est détenu, il a passé avec succès une maîtrise de mathématiques et une licence d'économie, il a mené une recherche sur le développement du capitalisme dans les campagnes marocaines, il a approfondi sa connaissance de la langue arabe.

Par cette activité intellectuelle, par sa tentative d'évasion, il a montré sa volonté de soustraire sa vie à la mort lente de la prison, vie que, d'ailleurs, un de ses deux camarades d'évasion a perdue.



Accueillies à Brest par « Le Peuple Breton », les femmes sahraouies ont multiplié les visites. Ici, au Centre Breton d'Art Populaire, Keltum Salem et Houela Mohammed Fadel entourant leur interprète.

LES SAHARAOUIS EN VISITE EN BRETAGNE

Cinq ans après l'indépendance de la République Arabe Saharaouie Démocratique, que 45 pays ont reconnue, où en est la lutte du peuple sahraoui ?

Après les luttes que nous avons menées contre le colonialisme espagnol, et après l'avoir obligé à quitter notre territoire nous avons été placés devant un nouvel état de fait : l'accord tripartite espagnol-marocain-mauritanien, qui partageait notre territoire entre ces deux derniers pays. Le Maroc et la Mauritanie ont pris le relais de l'Espagne ; les intérêts sont restés identiques.

Les organisations internationales ont reconnu notre droit à l'existence nationale, que ce soient l'ONU, l'OUA ou les Non-alignés.

De 75, date de l'accord tripartite, à 79, nous avons lutté contre ces deux adversaires ; en 79, nous avons signé un traité de paix avec la Mauritanie et notre seul agresseur est désormais le Maroc de Hassan II. La Mauritanie a reconnu la légitimité de la lutte menée par notre peuple et la représentativité du Front Polisario et a renoncé à ses revendications territoriales. L'accord de Madrid est



En haut : leçon de flûte au Centre Breton d'Arts Populaires.
En bas : un auditoire attentif lors d'un repas-débat à la Thomson-CSF.



donc caduc et c'était pourtant sur lui que le Maroc s'appuyait pour justifier son agression.

Tous nos efforts sont donc concentrés contre l'armée marocaine et nous considérons même l'intervention sur le sud du Maroc comme une défense normale. L'armée marocaine est en difficultés, et son moral est bas. Les soldats marocains toujours en position défensive ne voient d'autre issue que de mourir ou d'être fait prisonniers.

C'est une guerre de tranchées très pénible pour eux sur le plan moral, d'autant que les soldats marocains ne sont pas toujours convaincus du bien-fondé de la guerre qu'on leur fait mener. 90% du territoire sahraoui est libéré. Le gouvernement marocain joue sa dernière carte en tentant de construire une ligne qui montre vraiment le but de cette guerre: il s'agit de s'approprier les phosphates, c'est la seule partie du territoire sahraoui qui les intéresse... alors on bâtit un mur et on l'entoure de fil électrifié. Ceci a toujours été la dernière carte des pays colonisateurs!

Qu'en est-il des opérations militaires?

Elles continuent chaque jour. 30.000

soldats marocains sont uniquement occupés à la construction de la ligne. Le Sud-Marocain est aussi à portée de notre armée.

Quand on vous dit que les Sahraouis sont un jouet entre les mains des Algériens, que répondez-vous? Que seriez-vous sans les Algériens?

C'est le point de vue marocain, et c'est celui qui transparaît à travers la presse française.

Depuis 1973, nous avons mené la lutte contre les Espagnols en comptant sur nous-mêmes, puis contre la Mauritanie et maintenant contre le Maroc. Ce n'est pas à cause du soutien que nous existons, mais c'est à cause de notre existence et de notre lutte que nous avons eu du soutien! Il y a aujourd'hui 45 pays qui nous soutiennent... La presse française présente souvent le conflit comme bilatéral entre le Maroc et l'Algérie, ce qui permet de nier l'existence de notre peuple. Le Maroc n'a jamais pu réunir de preuves d'une intervention algérienne. Devant l'OUA et cela a été très impressionnant le président mauritanien a témoigné que ce sont toujours les Sahraouis qui se sont battus, même contre son pays, et non pas l'Algérie. 75% de notre armement, aujourd'hui, est français ou américain,

c'est-à-dire récupéré de l'armée marocaine.

Le nombre n'a aucune importance, ce qui est important c'est la justesse de la cause, et c'est ainsi qu'un peuple est capable de défendre sa liberté.

Quelle valeur attribuez-vous au fait qu'il s'agit avec vous d'une délégation de femmes? Ce n'est pas si habituel, en particulier dans les pays arabes...

La femme a toujours joué un rôle très important dans la société sahraouie. Aujourd'hui que notre peuple doit s'organiser dans la guerre et dans les camps, les femmes prennent toute leur part dans cette organisation. La nécessité de la vie nomade fait que le degré de liberté est plus grand que dans d'autres pays musulmans.

Quelle est votre appréciation sur la récente résolution du parlement Européen appuyant le Maroc?

Vous savez ce qu'est le parlement européen, et sa majorité réactionnaire! C'est la seule instance internationale qui reste accessible aux pays qui soutiennent le Maroc, puisque l'ONU, l'OUA, etc... nous sont favorables. Nous sommes désolés pour le Parlement Européen, mais cette décision va avoir des répercussions économiques négatives auprès des pays qui soutiennent la république sahraouie.

Quel a été le rôle précis de la France dans cette affaire?

Il a toujours été négatif... C'est les «Jaguars» qui sont utilisés contre nous. La France a déjà tout fait: soutenir la Mauritanie, impulser l'accord de Madrid; Giscard a obligé la Mauritanie à signer l'accord tripartite et c'est lui qui arme le Maroc. Nous sommes plutôt agressés par le gouvernement français sans lequel le Maroc aurait déjà négocié. Derrière tout cela, bien sûr, il y a les intérêts commerciaux.

Quelle est la vie dans les camps de réfugiés, aujourd'hui?

Une grande partie de la population a dû fuir les bombes et se réfugier en Algérie, près de la frontière. Les conditions sont très difficiles depuis 75. Des familles se sont dispersées. 150.000 personnes vivent dans les camps et depuis 77 ont entrepris une nouvelle organisation, préparant l'après-évacuation des troupes marocaines.

Cette population se trouve dans une région très aride. Il n'y avait pas d'autre choix que de s'organiser. Les deux priorités sont la santé et l'éducation. En 75, 99% des Sahraouis étaient analphabètes! Aujourd'hui la scolarisation primaire est totale.

Dans les territoires libérés, il y a toujours le danger de l'aviation marocaine équipée de FS américains et de Mirages, et la vie normale n'est pas possible. Seule la vie nomade continue, aucune concentration de population n'est possible en raison du napalm et du phosphore. Mais nous réussissons à maintenir l'élevage...

Dans les camps, ce sont les femmes qui organisent la vie quotidienne. Elles ont retrouvé leur rôle ancien, que la colonisation, s'appuyant sur la religion, leur avait enlevé...

Propos recueillis par Jean Guéguénat.

Peuples du Monde

Namibie

Les raids de l'armée sud-africaine, de son aviation de bombardement, et de ses unités hélicoptères s'accroissent depuis quelques mois contre les camps de réfugiés de la SWAPO (South West Africa People Organisation) en Angola avec leur cortège de victimes civiles innocentes. Dans le même temps Pretoria fait capoter la conférence de Genève sur la Namibie, dénonçant la partialité de l'ONU qui ne peut, elle, servir d'arbitre dans ce conflit. Et pourtant, en droit, la Namibie, ancienne colonie allemande, appartient toujours à l'ONU : en 1919 cette province avait été confiée par la Société des Nations à l'Afrique du Sud qui l'annexa unilatéralement en 1946. La Namibie c'est 825.000 km², des ressources gigantesques dans son sous-sol et à peine un million d'habitants. Toutes les grandes sociétés minières capitalistes y ont des intérêts énormes. A Washington le général Haig, secrétaire d'Etat de Reagan, est à la tête d'un véritable lobby namibien : en septembre 1976, quand il était encore commandant en chef de l'OTAN, il avait même presque réussi à faire admettre l'Afrique du Sud dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (!) contre des assurances formelles sur l'avenir occidental de la Namibie.

Kurdistan

Oubliés des médias, les Kurdes n'en continuent pas moins obstinément leur lutte pour obtenir des Etats qui les oppriment la reconnaissance de leur personnalité dans le cadre d'un statut d'autonomie. Aujourd'hui, ce sont ceux d'Iran, pourtant farouches adversaires du Chah en son temps, qui subissent depuis août 1979 les attaques de l'armée de Téhéran : plus de 10.000 morts (pour la plupart des civils massacrés dans leurs villages rasés sous les bombes de l'aviation) et 200.000 citoyens contraints de chercher refuge dans les montagnes. M. Ghassemlou, secrétaire général du PDKI (Parti Démocratique du Kurdistan Iranien) a lancé un appel aux forces démocratiques de l'intérieur de l'Iran pour qu'elles fassent cesser cette guerre fratricide en instaurant à Téhéran un authentique pouvoir populaire progressiste.

Guyane

A défaut d'une croissance économique, Giscard renouera-t-il avec les vieux rêves (enterrés, sinon oubliés depuis Napoléon 1^{er}) d'une croissance territoriale de la France une et indivisible ? En août 1977, Paris et le Surinam (ancienne Guyane hollandaise) tombaient d'accord sur le rachat par la France de 3223 Km² de territoire amazonique, bradés pour la bagatelle de 120 millions de dollars (soit, disons le en passant, le tiers du Produit Intérieur Brut annuel de Surinam qui est de l'ordre de 350

millions de dollars). Hélas, il semble bien aujourd'hui que l'effondrement du gouvernement de droite au pouvoir en 1977 ait signé l'arrêt de mort de cet accord, Giscard conquistador ne laissera décidément pas de souvenir plus grandiose que Giscard matamore sur le front du chômage.

Occitanie

Heureux Bretons que nous sommes ! Bretonnants, nous avons droit à quelques minutes de télévision chaque semaine... Un Paradis, comparé à la situation faite à l'occitan, pourtant parlé dans une trentaine de départements du sud de la France qui, lui, est totalement exclu du petit écran. Après le temps des vœux pieux et des motions de notables, des pétitions populaires (plus de 60.000 signatures recueillies en quelques mois), est venu le temps des manifestations de rue pour exiger d'un service public (?) ce qui est un droit légitime. A l'appel de l'Institut d'Etudes Occitanes, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à Toulouse le 14 mars pour réclamer des informations en occitan chaque jour pendant les Actualités Régionales, un magazine culturel hebdomadaire et un autre d'actualités, des cours d'occitan à la télévision scolaire, une heure de radio chaque jour enfin. Première étape d'une longue lutte, mais « l'occitan à la télévision, lo volèm e l'aurem ».

Paol KEINEG

«Préfaces aux Gododdin»

40 F - A.B.E.R. (Ed. Breagnes)
Kergadion 29231 TAULÉ

Aux Produits Naturels

Tous les Produits de
l'Agriculture Biologique
Diététique - Esthétique

5, rue Victor-Massé
LORIENT - Tél. 64.54.06

CHEZ PAUL BAR-RESTAURANT



52, Avenue de la Libération
29000 QUIMPER
Tél. 90.04.31



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

SANDRINE

Prêt-à-porter

Maculin - Féminin

Place Gabriel Péri
DOUARNENEZ - Tél. 92.05.49

Pour vos Cadeaux de Communion...
Une montre de qualité et garantie

Chez Jacques PAUTONNIER

Votre Bijoutier

10, rue Bario - 22400 Lamballe

Chaînes et Médailles
Bagues et Chevalières

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adresser ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

A Saint-Brieuc, du 27 au 31 mai

Le festival de harpe celtique

Depuis plusieurs années se développe en Bretagne et dans le département des Côtes du Nord en particulier, un mouvement musical très profond.

Délaissant l'élitisme, la sélection par la théorie, plusieurs associations ont entrepris d'éveiller la population à toutes formes musicales.

Ainsi, retrouvant des chemins ancestraux, sommes-nous retournés à la tradition orale, avons-nous remis l'accent sur l'instrument, sur son rapport physique et auditif avec le musicien.

Cette méthode appliquée avec soin par un encadrement de valeur a prouvé son intérêt; loin de faire fuir et de sélectionner selon des critères abstraits, elle a su rassembler les jeunes et les moins jeunes, autour du plaisir et de la joie d'entendre et de jouer.

Depuis plusieurs années se sont ouverts d'innombrables cours, des Ecoles de Musique Traditionnelle, des Folk-Club, des associations se sont créées également autour de cette philosophie musicale.

En 1979, s'est constituée l'association

Au programme

— Jeudi 28 mai, cathédrale de Saint-Brieuc: Hervé et Pol Quefféléant (du groupe An Triskell) accompagneront Andréa ar Gouil.

Myrdhin le harpeur dinanais.

Woas-Wenn (harpe mandoline, bonjo et chant). Ce groupe est récent, autant dire inconnu encore du public. Patrick Morin est le harpiste.

— Vendredi 29 mai, église Saint-Guil-laume: An Tregeriz (harpe et chant). Du traditionnel dans ce qu'il a de plus pur et de plus profond.

Kristen Nogues accompagnée par le groupe Kolinda (Percussion et flûte).

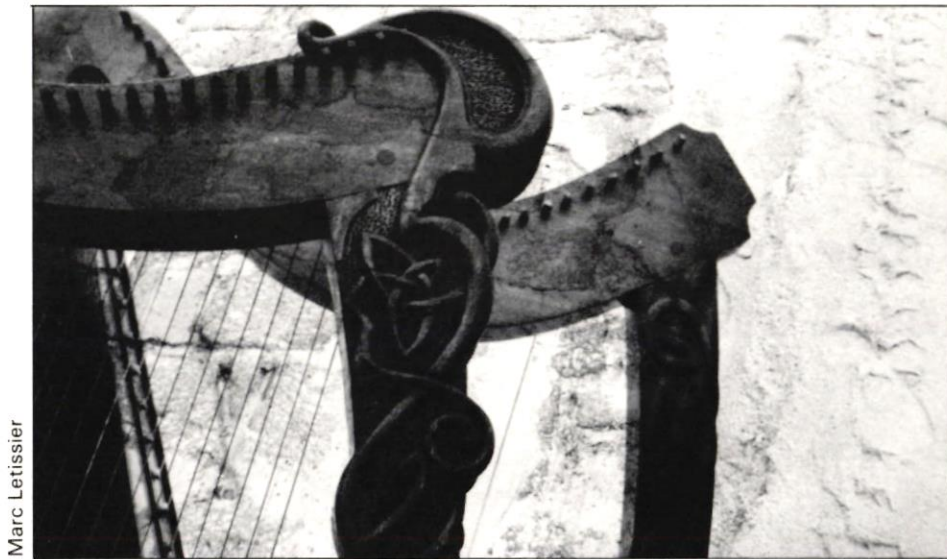
Marie Annick Larc'hantec et Dominique Bouchaud. Deux harpes celtiques qui tissent des mélodies de tous les temps.

— Samedi 30 mai, église Saint-Michel: Derek Bell (du groupe The Chieftains). Le plus jeune mais pas le moins virtuose du groupe irlandais.

Allisson Kinnaird. Peu connue en Bretagne elle nous fera découvrir et goûter le parfum de l'Ecosse.

Ar Log (petite harpe, triple harpe, flûte, guitare, violon, mandoline et chant). Ce groupe gallois a effectué plusieurs tournées en Bretagne.

— Dimanche 31 mai, théâtre de Saint-Brieuc: Cette soirée sera celle de la clôture du Festival.



Marc Letissier

Telennourien Vreizh qui regroupe l'ensemble des harpistes celtiques de Bretagne, sa présidente est Soazig Noblet. Si cette association a pu naître, c'est parce qu'en Bretagne, la harpe celtique est un instrument en plein essor.

Depuis qu'un certain Alan Stivell lui a donné une consécration internationale, la harpe celtique a su conquérir ses lettres de noblesse grâce au talent de nombreux harpistes en Bretagne. Ces harpistes bretons ont su également s'illustrer sous d'autres cieux, en Irlande en particulier. S'il faut bien reconnaître que la petite harpe est un instrument répandu dans le monde entier, force est de reconnaître qu'elle a pu dans les pays celtiques se donner un style, une âme, qui lui ont donné son nom.

A Saint-Brieuc, la MJC du Plateau a ouvert en 1980 un cours de harpe celtique dans le cadre de son Folk-Club. Ce cours encadré par Patrick Morin (1^{er} prix Kan ar Bobl 1980) a rencontré un succès important et suscité un intérêt grandissant. A Saint-Brieuc, toujours à la MJC du Plateau et grâce aux efforts de l'Association Sonerien Ha Kanerien Vreizh (Fédération Nationale Bretonne des Sonneurs, Chanteurs et Musiciens traditionnels) il existe depuis quatre ans une Ecole de sonneurs. Cette école qui vise essentiellement à la transmission de la musique traditionnelle bretonne, connaît également un succès grandissant. Saluons à ce sujet les efforts réalisés dans ce sens par les Amis du Parler Gallo et leur président Gilles Morin qui ont fait preuve depuis le début, de leur attachement et de leur soutien à cette école.

Le festival

De la conjonction de tous ces phénomènes et mouvements, est née à Saint-Brieuc l'idée d'un Festival International de harpe celtique.

Au début, un simple constat: la dernière rencontre spécifiquement harpiste s'est

déroulée en Irlande en 1792 (!). Depuis, hormis les Congrès celtiques rien ne s'est produit permettant aux harpistes de se retrouver et de rencontrer le public. Or, ce besoin existe et augmente. Soazig Noblet, présidente de Telennourien Vreizh, le souligne dans une lettre de novembre 80: cette manifestation arrive à point car en Bretagne, actuellement le nombre des harpistes augmente sans cesse, et aucun grand point de rencontre ne leur est vraiment réservé.

La municipalité de Saint-Brieuc concernée au premier chef avec le Conseil Général des Côtes du Nord et la Direction Jeunesse Sports et Loisirs ont souhaité que rapidement se crée un Comité spécifique du Festival regroupant toutes les associations et administrations partie prenante.

Le 6 février 81, Soazig Noblet, Présidente, déposait les statuts d'une Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et qui se fixait pour but: L'organisation du Festival International de Harpe celtique et toute autre manifestation à caractère culturel liée à la pratique et la diffusion de la musique celtique.

Le comité a essayé, et la trame du festival le montre assez bien, de concilier l'engouement d'un public peu averti avec celui des musiciens et spécialistes. On trouvera dans le festival aussi bien des concerts grand public que des colloques ou des stages. En fait, la différence porte sur la forme et non sur le fond. Le comité s'est efforcé d'adopter plusieurs codes de communications accessibles à des initiés et à des non-initiés.

La mise en place de ce festival n'a pas été facile. Si la municipalité de Saint-Brieuc, le Conseil général des Côtes du Nord et les services de la jeunesse des sports et des loisirs nous ont toujours prodigué un soutien constant, malheureusement, le Conseil culturel de Bretagne n'a pas su ou pas voulu aider cette initiative comme il aurait dû et comme on aurait pu espérer qu'il le fit...



Hugo Pratt, « Les Celtiques »

Créer, éditer, diffuser, les 3 obsessions de la B.D. bretonne

Une soixantaine de dessinateurs bretons plus ou moins identifiés donnent actuellement dans la bande dessinée. C'est du moins ce que le Peuple Breton d'avril (n° 207) a montré dans un premier article. Et encore, tout le monde n'était pas cité!

Preuve est donc faite qu'un potentiel de création existe en Bretagne dans le domaine du dessin humoristique, d'illustration ou d'actualité. Preuve est faite qu'un bon nombre d'auteurs veulent « vivre et travailler au pays » de façon autonome. Preuve est également faite à travers le succès des récentes manifestations qu'un public existe pour les soutenir.

Reste à concrétiser cette explosion de la BD en Bretagne et à lui donner les moyens de durer. Ce n'est pas le plus facile... Trois problèmes se posent actuellement. Leur règlement fera que l'engouement actuel pour la BD passera comme une mode ou s'enracinera chez les gens. Il s'agit de la création, l'édition et la diffusion.

La volonté de créer

La BD en Bretagne relève d'influences très diversifiées plus ou moins dosables selon les auteurs. Les plus connus d'entre eux restent marqués par leur collaboration à « Spirou » et à travers Jean-Claude Fournier et Malo Louarn peuvent être rattachés à « l'école belge ». Les autres pourraient être rapprochés de tel ou tel créateur connu

mais leur jeunesse et aussi souvent la méconnaissance de leur travail font qu'ils sont difficilement classables. Rien ne permet de parler encore d'« école bretonne » de la bande dessinée, mais une chose est déjà sûre: une volonté existe de travailler ensemble qui, à défaut d'école, conduira sûrement un jour les auteurs bretons à cohabiter dans la même cour de récréation.

Nul doute que les jeux, les cris et les chamailleries attireront alors du monde, permettront le renouvellement des dessinateurs, des scénaristes, des thèmes et des techniques. Les contacts qui se multiplient devraient amener très vite la BD bretonne à acquérir plus de personnalité et d'originalité.

Le pouvoir d'éditer

Créer, c'est bien. Être édité, c'est mieux. Le premier goulot d'étranglement pour ceux qui utilisent le chouchenn au lieu de l'encre bleu-blanc-rouge, c'est l'édition. Il n'existe aucun support susceptible de faire connaître la BD « made in Brittany » au grand public. Les quotidiens ne traitent qu'avec les grandes maisons d'édition et les

auteurs connus. Les journaux militants sont limités par leur périodicité ou leur pagination. Les « fanzines » sont par nature fragiles et fugaces.

Restent le démarchage ou l'édition à compte d'auteur. Beaucoup ont réussi dans l'un ou l'autre créneau mais aucun n'est pleinement satisfaisant.

La collaboration à des périodiques parisiens ou belges reste aléatoire et soumise aux caprices de l'éditeur. La liberté de création et la sécurité de l'emploi sont loin d'être garanties. Quant à l'auto-édition, elle nécessite un investissement financier et surtout conduit l'auteur à sacrifier un moment son travail de création pour se faire représentant de commerce. Un premier album est une magnifique carte de visite mais il demande bien des sacrifices.

Les moyens de diffuser

Être édité, c'est bien. Être diffusé, c'est mieux. La vente est le deuxième goulot d'étranglement. Tous les auteurs qui veulent pouvoir vivre de leur travail sont d'ac-

La fête à la B.D. à la fête du P.B.

La Fête du Peuple Breton (13-14 juin à Brest), se mettra cette année à l'heure de la bande dessinée: plusieurs expositions seront présentées à Penfeld où il sera également possible de rencontrer des dessinateurs bretons. Des animations possibles sont aussi prévues. Leur détail sera communiqué ultérieurement.

Les auteurs bretons qui (par malheur ou inadvertance) n'auraient pas été contactés peuvent écrire à la Fête du P.B., (B.P. 304, 29273 Brest) ou téléphoner au (98) 46.18.24.





Claude Auclair, « Bran Ruz »

cord : le principal problème, ce n'est pas l'édition mais la diffusion. Mais c'est aussi la plus difficile à résoudre.

Pourtant, le pari semble pouvoir être gagné. Les auteurs bretons ont commencé à s'organiser pour se donner les moyens d'atteindre, là où il est, le grand public. La mise en place d'une structure d'édition autonome et autogérée mais suffisamment solide pour utiliser les grands moyens de diffusion commerciaux (librairies, messageries de presse) devient un projet crédible. Pour ce faire, les auteurs disposent de quelques « locomotives » (Auclair, Fournier, Pétillon) et de beaucoup de wagons bourrés de talent. Ils disposent aussi d'un réalisme acquis au contact des grandes maisons d'édition qui leur permettra de bien définir les tâches entre créatifs et commerciaux.

Deux projets pourraient voir le jour dans les mois qui viennent :

1) Le lancement d'un journal de BD (sans doute trimestriel) non pas limité à la Bretagne ou aux problèmes bretons, mais conçu et réalisé en Bretagne et diffusé le plus largement possible.

2) L'ouverture d'une collection qui permettrait grâce à l'effet d'entraînement de quelques albums d'assurer unité d'action et habitude d'achat.

Création, édition, diffusion : on reparlera encore sûrement beaucoup de ces obsessions de tous ces « écrivains publics » au cours des prochains mois. Rien n'est définitivement réglé mais tout semble désormais possible.

A. Lambix.



UNE NOUVELLE BROCHURE :



NON AU NUCLÉAIRE CIVIL ET MILITAIRE



11 F franco à : Peuple Breton - BP 304 - 29273 BREST CEDEX
aussi : LA PÊCHE EN BRETAGNE : 8 F, même adresse

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. 21 ans, niveau bac B, expérience professionnelle envisagerait toutes propositions.

Anne-Marie Le Meur, Gourava, Prat, 22140 Bégard, Tél. (96) 35.81.04.

J.F., 20 ans, BEPC/BEP Sanitaire, cherche place dans ce domaine ou le commerce.

Sylvie Goardou, Place Beren, Prat, 22140 Bégard.

OFFRES D'EMPLOI

« Région brestoise,
Poste de Secrétaire général de
Mairie vacant - s'adresser au
journal qui transmettra ».

SOCIÉTÉ AGGLOMÉRATION BRESTOISE RECHERCHE D'URGENCE 2 CHEFS D'EXPLOITATION

- bonne connaissance financière et comptable exigée,
- une connaissance des problèmes juridiques du Droit Maritime et du Droit des Concessions des Collectivités locales sera appréciée,
- une compétence particulière en informatique appliquée à la gestion financière apparaît indiquée,
- embauche dès le 1^{er} juin assuré,
- avantages d'une Société en développement.

Ecrire PB qui transmettra.

Fête du Peuple Breton 81 (13 et 14 juin à Brest)

La fédération de l'Extérieur de l'UDB organise un voyage en car-couchettes au départ de Paris :

— départ vendredi 12 juin à 20 heures, Porte d'Orléans.

— Retour lundi 15 juin à 7 heures, Porte d'Orléans.

Prix : 195 francs (entrée de la Fête incluse).

Réservations : envoyer nom, adresse et règlement (chèque à l'ordre de Union Démocratique Bretonne), à :

UDB, 13, rue Albert Thomas,
91200 Athis-Mons

Renseignements : (1) 867.35.17
le samedi matin de 9 h à 11 h.

Idir et les Kabyles, LES BRETONS DE L'ALGÉRIE...

Idir est un habitué de la Bretagne. C'est aussi un assidu de la fête du Peuple Breton. Présent dès la première édition, à Morlaix, il revient sept ans plus tard et décidé à «mettre le paquet» le dimanche après-midi. Le Peuple Breton l'a rencontré à Brest, pour parler de la Kabylie, pour parler aussi d'un projet qui mûrit lentement: une tournée bretonne-kabyle en Bretagne et en Kabylie. Voilà qui devrait intéresser les Bleizi-Ruz dont le dernier disque débute par une suite d'airs collectés par Idir!



Le Peuple Breton

En juin dernier, interviewant pour le Peuple Breton, des syndicalistes algériens de l'UGTA en visite en Bretagne, je les avais interrogés sur la question kabyle. C'était peu après les événements survenus à Tizi-Ouzou. Je m'étais attiré cette réponse: «Il n'y a pas de problème kabyle. Maintenant, si tu veux qu'on en parle, arrête le magnétophone...». En fait, leur opinion était que tout ce qui s'était passé en Algérie à cette époque était fomenté depuis Paris, par des intellectuels, et que la question kabyle elle-même était artificielle et créée de toutes pièces avec l'appui de la France.

On n'est en effet pas très à l'aise sur le sujet en Algérie. Il y a un problème culturel, il y a un problème d'identité. Il y a en Algérie un vide culturel et politique immense. Les événements de Tizi-Ouzou, nul ne peut les nier. Dire qu'ils ont été orchestrés depuis l'étranger, c'est trop simple, car les revendications sont claires, nettes et précises. L'écrivain Mouloud Mammeri devait faire une conférence sur la poésie kabyle ancienne devant les étudiants. Le pouvoir local a interdit cette conférence. Alors les gens sont descendus dans la rue, ils en ont eu marre... Mammeri est un écrivain reconnu sur tout le territoire national et même au-delà, ses travaux

sont solides, le sujet abordé n'avait rien de subversif. L'avoir empêché de parler est bien la preuve que la question culturelle kabyle, en elle-même, gêne... Si le mouvement était intellectuel, les gens ne seraient pas descendus des villages, les commerçants n'auraient pas fermé boutique par solidarité avec les étudiants...

C'est pourtant vrai que le gouvernement et les médias français ont encouragé ce mouvement!

Le mouvement était spontané! Seulement, après, chacun a cherché à le récupérer, le gouvernement, l'opposition et aussi sûrement des états étrangers. Chacun a réinterprété ces événements: n'empêche qu'il existe par lui-même, sur la revendication suivante: la reconnaissance de la langue berbère comme langue nationale, avec d'ailleurs aussi l'arabe populaire par opposition à l'artifice de l'arabe littéraire mal compris par le peuple, et inadapté aux réalités algériennes.

Quelle est la réalité actuelle de la culture berbère?

Elle se trouve à l'état d'îlots isolés, la plupart situés dans la montagne, en kabylie, dans les Aurès, dans le Rif au Maroc, dans les Atlas, à Djerba, chez les Touareg et les Mozabites isolés par le désert. Cette langue s'est donc dispersée, scindée en dialectes mais avec une trame commune. La reprise de cette culture est extraordinaire. La tradition est essentiellement orale, mais pas uniquement et il existe des écrits anciens, particulièrement chez les Touareg. On a maintenant adopté une transcription moderne, reconnue par l'UNESCO. C'est l'outil de travail des jeunes écrivains actuels.

Ce qui est oral, va peut-être se perdre un peu, mais cette écriture est fondamentale car elle va permettre de fixer ce qui actuellement disparaît. On dit chez nous, qu'à chaque fois qu'un vieux meurt c'est une bibliothèque qui brûle. Cette écriture n'est cependant qu'à ses débuts, et on ne peut dire qu'on lit, ou qu'on écrit couramment cette langue. Elle n'est pas encouragée par le gouvernement, et les cours sont plus sauvages que guidés par un ordre strict ce qui nuit à sa propagation. Il n'y a pas de maison d'édition, sauf une coopérative d'étudiants à Paris qui publie quelques fascicules. On en est à la poésie, pas encore au roman.

La charte nationale dit «L'Algérie est un pays arabe, l'Algérie est un pays musulman. Néanmoins, nous devons encourager les dialectes locaux qui font partie du patrimoine national, etc... etc...» Vous connaissez ceci! Les arrangements sont différents mais la mélodie est la même. Pourquoi «dialectes», peut-être parce qu'il faut établir une séparation entre berbère kabyle, chaoui, touareg, chleuh, mozabite, rifain, etc... C'est peut-être perçu comme une menace à l'unité prônée.

C'est vrai qu'il s'agit de dialectes, parce que la langue n'a pas eu la chance de l'écriture. Mais elle est en train de renaître.

C'est quoi cette renaissance?

C'est d'abord la prise de conscience de ceux qui veulent bien l'utiliser, c'est la publication d'une grammaire, d'un lexique, la mise au point d'un langage scientifique. On peut faire du livre avec, du théâtre, on peut chanter...

Il y a une chaîne à Alger, la chaîne II qui est en kabyle essentiellement et qui émet toute la journée. C'est curieux, mais elle date de la France qui avait sûrement intérêt à diviser et elle a été conservée. On parle d'une chaîne populaire où toutes les langues auraient droit de cité. Il y a une grande centralisation, en dépit de la théorie et de la pratique des maisons de la culture qui ne produisent rien. La télévision est peu créatrice et même le cinéma algérien devrait pouvoir sortir de la célébration, souvent talentueuse d'ailleurs, de la révolution. Il n'y a pas un seul studio d'enregistrement en Algérie. Le gouvernement reconnaît d'ailleurs ce problème culturel, mais s'y attaque-t-il?

Il n'y a jamais eu de film en berbère, ni de pièces de théâtre, ce n'est pas que le gouvernement l'interdise, mais pour le moment le mouvement ne se crée pas.

À la télévision, on peut chanter en berbère — chanter mais pas parler... Je peux chanter chez moi. Dans les radios et les télé, les ordres venant d'en haut sont souvent plus souples que les décisions des plus petits responsables qui s'auto-censurent.

La revendication berbère est liée, incontestablement, à un concept politique, car les gens en ont marre, de ce vide culturel; ils ne sont pas eux-mêmes. Personne n'a le droit d'étouffer une culture et nous avons le droit vital de demander son enseignement. Et il ne suffit pas d'installer des chaires de berbères à Alger et à Tizi Ouzou; c'est par l'école maternelle qu'il faut commencer.

La question n'est pas de se chercher une authenticité. Moi, j'ai une arabité en moi, j'ai une francité que ne je peux pas négliger, j'ai une berbérété, et ma culture c'est la synthèse de tout ça. Seulement, les premiers sons que j'ai entendus, c'est les battements du cœur de ma mère et ma berbérété, elle est chromosomique: ça ne m'empêche pas d'épouser l'univers! On veut m'enlever ma berbérété, je dis non; on voudra peut-être un jour m'enlever mon arabité, je dirai non aussi. Sentons-nous opprimés auprès des opprimés. Je peux me sentir palestinien, je peux me sentir vietnamien et je peux me sentir kabyle dans mon propre problème.

On ne peut retourner à une authenticité pure; on peut retourner à une langue dans laquelle on se sent bien. Je me sens bien dans tout ce qui me fait vibrer. Il y a des choses que je ne peux expliquer autrement que dans ma langue maternelle, des nuances, des couleurs, des atmosphères; mais il y a aussi des concepts où je suis plus à l'aise en français. Être authentique et pur, c'est refuser la communication, c'est rejeter l'autre...

Propos recueillis par Jean Guégénat.

UNE SYNTHÈSE ORIGINALE SUR L'HISTOIRE DES BRETONS AU SIÈCLE DERNIER



des Pays Celtiques, de la préhistoire à la féodalité. En 1981, paraît le tome quatre, couvrant la Révolution française et le XIXe siècle jusqu'en 1914. La période contemporaine sera abordée dans le tome suivant, et dernier, dont la publication est prévue pour 1983.

Œuvre d'un seul homme à l'origine, l'Histoire d'ar Falz est vite devenue entreprise collective et s'est affranchie un peu des contraintes scolaires pour viser le grand public désireux de disposer d'une bonne synthèse de l'histoire bretonne. Une des originalités de cette série est d'être rédigée à la fois par des universitaires résumant leurs propres recherches et par des professeurs de lycée plus soucieux d'une vulgarisation de bon niveau : mais tous travaillent en commun, chaque chapitre étant lu et relu plusieurs fois par tous les auteurs qui apportent chacun critiques et suggestions. Le produit fini est une œuvre collective.

L'édition Skol Vreizh fonctionne comme une coopérative : aucun auteur ne perçoit de droits d'auteur sur son travail, et ce sont les bénéfices dégagés sur la vente des manuels précédents qui permettent l'impression du suivant. Ce qui ne signifie pas, loin de là, que le travail éditorial soit bâclé ou amateur : une grande attention est toujours accordée à l'illustration (textes ou documents) qui occupe une page sur deux, en regard du texte. La formule est aujourd'hui très au point et l'équipe d'historiens bien rodée, soucieuse d'une certaine perfection dans la présentation dont témoigne la magnifique photo choisie pour servir de couverture au tome quatre.

Une ambition de sérieux scientifique

Si la période révolutionnaire a donné matière à multitude d'ouvrages, le plus souvent anecdotiques ou partisans, le XIXe siècle breton, lui, reste encore mal

connu et peu étudié au fond. Malgré quelques bons ouvrages, l'Histoire de Bretagne de Skol Vreizh vient à son heure remplir une page blanche : personne jusqu'ici ne s'était risqué à offrir un panorama complet de la Bretagne au siècle dernier.

L'importance de la bibliographie, l'utilisation des plus récentes recherches (dont certaines encore inédites), la contribution marquante du Musée de Bretagne à Rennes dont les réserves sont une mine inépuisable pour qui veut appréhender le vécu des Bretons, témoignent du sérieux de l'entreprise. Pendant de nombreuses années, ce livre sera une référence indispensable pour quiconque voudra comprendre le passé pas si lointain de notre pays : autant dire un investissement sûr, que l'érosion monétaire ne risque pas d'entamer d'ici longtemps...

Un reproche peut pourtant être fait aux auteurs : s'ils ont réuni une masse énorme de faits, l'interprétation d'ensemble reste timide. Souci de ne pas heurter les lecteurs ? Crainte de s'aventurer sur les chemins toujours périlleux de l'histoire dite engagée ? Quoi qu'il en soit, on distingue assez mal en quoi la Bretagne au siècle dernier devient une colonie, un réservoir d'hommes et de richesses naturelles pour le capitalisme conquérant. Les éléments de cette analyse se trouvent bel et bien dans le livre : au lecteur de prendre la peine de les rassembler et d'ordonner une analyse plus rigoureuse. C'est dommage, sans être irréparable, mais pouvait-il en être autrement quand on continue à assimiler dans les sphères universitaires histoire scientifique et histoire « objective » ? Le débat dépasse de loin l'Histoire de la Bretagne d'ar Falz et il n'est pas près d'être clos.

Une vision décapante

Des mythes et beaucoup d'à peu près

SANS doute beaucoup de lecteurs du Peuple Breton connaissent-ils déjà le mouvement ar Falz et sa branche pédagogique Skol Vreizh. Depuis presque quarante ans, ar Falz qui regroupe essentiellement des enseignants, se bat pour faire triompher son triple idéal : Bretagne, socialisme, laïcité. Tout naturellement, devant la carence des services officiels de l'Éducation ex-nationale et des éditeurs scolaires, ar Falz a pris en charge la publication des indispensables manuels si l'on veut que l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes devienne une réalité à tous les niveaux de l'école.

Un projet autogéré

En 1970, Per Honoré, alors secrétaire général d'ar Falz, faisait paraître le premier tome d'une Histoire de Bretagne et



**Des milliers de BD à des prix
« bulles »**

DIALOGUES

37, rue Louis-Pasteur - Centre Commercial Rallye
BREST

FOURNIER

encombrement l'histoire bretonne dans l'esprit du public. Ainsi celui du Breton chouan, que Balzac et Victor Hugo contribuèrent à répandre largement: Alain Pennec, étudiant la révolution française en Bretagne, n'a aucun mal à démontrer qu'il s'agit là d'un cliché à ranger au magasin des accessoires surannés. Tout au contraire: la révolution a été accueillie avec enthousiasme par les petit-fils des Bonnets Rouges qui aidèrent grandement à la prise du Palais de Louis XVI le 10 août 1792 et dont les députés créèrent à Paris le Club Breton qui devient ensuite celui des Jacobins... Si la Chouannerie touche certaines régions par la suite (mais d'autres restent fidèlement républicaines), son explication réside plus dans des antagonismes de classes (la bourgeoisie ayant confisqué à son profit les meilleures terres mises en vente sous forme de biens nationaux) que dans la prétendue foi de nos ancêtres qui ne se soulevèrent ni pour défendre leurs bons prêtres ni pour libérer le Roi détenu dans la prison du Temple. Tous les historiens modernes arrivent d'ailleurs aux mêmes conclusions pour les autres provinces chouannes, Vendée, Anjou, Normandie.

Les deux chapitres les plus neufs sont pourtant ceux de Claude Geslin et de Jean-Yves Veillard. Le premier, qui achève une thèse de doctorat d'Etat sur le sujet, montre que le mouvement syndical en Bretagne est très actif et que les luttes ouvrières sont d'une rare violence contre les patrons de choc qui sévissent déjà dans notre pays. La misère urbaine se double de mouvements de révolte puissants qui paralysent des villes entières comme Trignac ou Fougères. Le socialisme breton est une autre réalité de l'époque, volontiers antimilitariste, et anticlérical, ce qui le coupe certainement des masses rurales. Mais le cliché du bon petit Breton tout dévoué à son maître et respectueux de la loi et de l'ordre ne vaut pas mieux que celui du Breton chouan et catholique toujours. Une bien utile mise au point.

Il revenait au Conservateur du Musée de Bretagne, Jean-Yves Veillard, de traiter des vies culturelles: ce qu'il fait dans un chapitre flamboyant où s'entremêlent culture orale, façons de construire, façons de vivre, perception de l'originalité bretonne par les esthètes étrangers et autochtones. Une société vit et évolue en intégrant les techniques nouvelles que le progrès apporte, malgré l'uniformisation qu'imposent déjà les autorités administratives et le snobisme des «élites» locales. Un bon antidote à toute lecture d'une certaine **Cheval d'orgueil...**

D'autres points seraient encore à souligner (comme la genèse du mouvement breton): faute de place, il nous est impossible de le faire ici. Espérons seulement que chacun sera convaincu de l'intérêt de cette lecture d'un manuel unique: en quelques 280 pages l'essentiel est donné pour comprendre les racines de l'actuelle situation qui est faite à notre peuple. Cela vaut bien quelques heures de lecture, agrémentée qui plus est de textes d'époque et d'illustrations variées...

J.-C.C.

LA BRETAGNE MALADE DE L'EAU

C'est le titre... inquiétant, mais malheureusement conforme à la réalité d'un dossier présenté dans le n° 37 de la Revue de l'APPSB «Eau et rivières» qui vient de paraître*.

Ce dossier fait le point sur les nuisances et les nouvelles formes de pollution dont souffrent les rivières bretonnes, il présente également l'enjeu des «cartes d'objectif de qualité» qui sont en cours d'élaboration et qui vont conditionner pour les 10 prochaines années toute la politique de l'eau et de la gestion des rivières.

L'APPSB a voulu, ici, se placer sur le terrain économique en montrant que tolérer la pollution est une façon de porter atteinte aux différents secteurs de l'économie bretonne qui reposent sur le «vivant»: pêche, agriculture, ainsi qu'aux activités du littoral breton.

* Revue n° 37. 10 F Franco. APPSB, 1, rue des Primevères, 56530 Quéven.

Auto-Ecole Michel LE BOZEC

Bureau : 10, RUE COLBERT, 10
29200 BREST Tél. 44.52.81

Domicile : 74, RUE ARMORIQUE, 74
29200 BREST Tél. 45.23.64



SNACK-BAR

Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



SNACK-BAR

RECOUVRANCE
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT



Meubles HO-TY

17, rue Jean-Jaurès et rue Saint-Saëns - BREST

Décoration style et moderne - tissus - cuisines aménagées



CARAVANES RIGIDES-PLIANTES CASITA

CARAVANES RIGIDES GEORGES et JACQUES
DRAGONER - TESSERAULT

REMORQUES FRANC

BATEAUX en Kit POLYMER

VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - HIVERNAGE



FESTOÙ-NOS

● Le 16 mai

au Poulliguen (44)

Fest-nos à la salle des fêtes avec Ar Boulerien, les sonneurs et chanteurs du pays nantais; organisé par BAS Bro-Naoned.

à Poullaouen (29)

Fest-nos avec Diaouled ar Menez, Le Roux et Dilasser; Organisé par Wanig ha Wenig.

Le 23 mai

à Saint-Brieuc

en plein air, place de la poste, fest-nos gratuit avec Bleizi-Ruz, Quemener et Guillou, Becker et Le Féou, Patrick Ewen.

● Le 24 mai

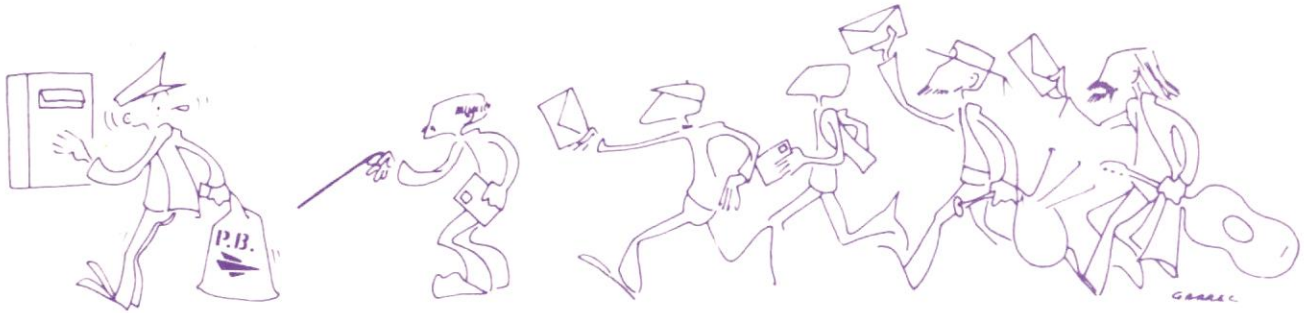
à Paris

aux Arènes de Lutèce, Fest-deiz vras; organisé par la mission bretonne.

● Le 29 mai

au Bodéo (22)

fest-nos avec Sonerien ar Mene, Ex-Mardi gras, Fol Avril, organisé par les Paysans-Travailleurs.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

« Approximations »

Il y a tout de même quelques « approximations » dans la ligne du Peuple Breton. Ainsi en est-il du nucléaire militaire. Je suis pour, car c'est un atout dans les relations internationales qui peut à terme faire déboucher sur autre chose que la bipolarisation URSS-USA.

Robert Milin.

Mais la politique de l'UDB et du Peuple Breton en matière de nucléaire militaire ne constitue en rien une approximation. Elle est contre, résolument, clairement ! Ce thème a même, il y a quelques années, été un des points forts de ses actions.

Enseigner le breton, pourquoi ?

Soutenir l'enseignement de la langue bretonne dans un établissement scolaire peut ressembler à un pari basé sur une toute petite chance de réussite multipliée par une très grande ferveur. Cette espérance toute mathématique, nombre de personnes l'ont eue en Bretagne et l'ont encore contre vents et marées. Mais conserver cette espérance intacte est difficile. Si la charte culturelle octroyée par Giscard d'Estaing, valorise cet enseignement, il en va autrement dans la réalité.

En effet, il semble vain de vouloir développer notre langue si parallèlement ne se développent les conditions sociales favorables à son épanouissement dans la vie quotidienne. Le langage est vie et la vie est multiple.

Encore faut-il que nous en soyons conscients. Sinon l'enseignement de la langue bretonne apparaît bien ambigu.

A propos, par exemple de l'enseignement de l'Histoire. Comment faire admettre à travers l'enseignement de la langue et de la culture bretonne l'existence d'une histoire bretonne différente de l'histoire de France enseignée, dans le même établissement par des collègues, avec qui, par ailleurs, il est possible d'entretenir d'excellents rapports ?

Que dire de l'ignorance du corps enseignant dans son ensemble, de l'origine sociolinguistique des élèves, ou — s'il n'y a pas ignorance — de la façon délibérée de passer outre et d'appliquer à chacun le schéma simplificateur commun (aussi pauvre que le PGCD « Les petits Français ceci... Les petits Français cela... »).

Que dire encore de la formation professionnelle quand il est notoire que certaines sections de LEP n'offrent que peu ou très peu de débouchés en Bretagne et que pour trouver du travail les jeunes devront bon gré, mal

gré, partir ?

Comment dire enfin, sans vouloir blesser personne, que nous pouvons être aussi riverains de la marée noire et proches parents des habitants de Plogoff. Nos structures officielles nous obligent à penser que les marées noires sont des catastrophes fatales faisant partie des impondérables de nos sociétés modernes... que Plogoff est une verrue nécessaire... Et ainsi de fil en aiguille, que tel terrain devient militaire par nécessité de défense, tel autre touristique par nécessité économique... C'est le démantèlement ordonné à coups d'enquêtes d'utilité publique — bidon — Admettre cela revient à admettre en fin de compte, qu'au nom de la solidarité nationale, il n'y a pas une seule parcelle de territoire qui nous revienne de droit à nous, Bretons ! N'est-ce pas ?

A ce jeu là, de « pousse-toi d'là que j'm'y mette » c'est l'existence elle-même de notre communauté qui est menacée. Alors, l'ensei-



Constructions contemporaines

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda
Tél. 04.93.39

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 50 F (1)
étranger : 60 F (1)
de soutien : à partir de 70 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 75 F (1)

A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)

A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LAMBE - CARAVANES

à 3 km de la Clinique du Tromeur
Route de Ploudalmézeau
« PEN-AR-VALY » - 29290 MILIZAC
Téléphone : (98)03.25.24

Vente - Service après-vente
Pose attelage - Accessoires
Hivernage toutes marques



8 et 10, Place de la Liberté
Tél. 44.59.03 BREST
SERVICE APRÈS-VENTE

CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA
MACHINES À ÉCRIRE ET À CALCULER
MEUBLES ORDO - ATAL
BALANCES - PHOTOCOPIEURS

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

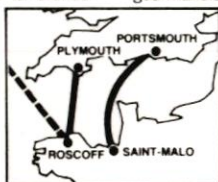
ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

BED & BREAKFAST



4 NUITS 100 F
en Angleterre, chez l'habitant.

Par "Angleterre", nous entendons toute la Grande-Bretagne. C'est-à-dire aussi le Pays de Galles, l'Écosse, la Région des Lacs... Bref, toute l'île ! Et pour 100 F seulement, Brittany Ferries vous propose de passer là-bas 4 nuits de rêve chez l'habitant dans les régions de votre choix, histoire de multiplier les bons souvenirs, et de vérifier que partout les Bed and Breakfast, sort synonymes de gentillesse, de confort, voire de gourmandise... Car pour 100 F, vous avez droit 4 fois à un accueil amical, à une chambre douillette et à un vrai "breakfast" le matin... Alors pour profiter de cette offre, rendez-vous à Roscoff ou à Saint-Malo. Et embarquez sur un bateau Brittany Ferries (traversées maritimes en sus des 100 F) pour vous offrir, en avant-première, une traversée elle aussi inoubliable. Nos bateaux ne sont-ils pas les plus confortables de toute la Manche ?



brittany ferries

Chez votre Agent de Voyages.

GRATUIT. Nous connaissons si bien la Grande-Bretagne que, dans tous les cas, vous avez intérêt à consulter notre brochure "Brittany Ferries". Vous y trouverez plein de séjours originaux tous à des prix très avantageux. Plus tous les horaires et tous les tarifs de traversées.
Nom _____ Adresse _____ 81-53-B
Pour recevoir gratuitement notre brochure 1981 retournez ce bon à Brittany Ferries, gare maritime, 29211 Roscoff. Tél. (98) 69.07.20.



nement du breton ? Pourquoi ? C'est un miroir aux alouettes, un piège pour nous faire relever la tête quand le sol se dérobe sous nos pieds. D'un côté, la charte culturelle, de l'autre le démantèlement économique et social. En valorisant notre langue la Charte culturelle nous a permis de consolider un des repères essentiels de notre identité. Ainsi, et à cause de cela, nous avons pu prendre à bras-le-corps, l'avenir de cette langue et notre avenir à travers elle et à travers la communauté qui en est dépositaire. Or nous piétons, économiquement et socialement, comme s'il était convenu que le culturel ne puisse prendre force et vigueur dans une population active et entreprenante. Ce n'est que pure hypocrisie et l'enseignement de la langue est inutile si la communauté qui l'a nourrie et la porte encore disparaît. Une identité sans communauté, c'est comme un luxe, sans moyens, un « cheval d'orgueil » en quelque sorte, une plante grasse que l'on met sur les balcons, pour l'apparat ! Pour « La montre » comme on dit chez nous ! Quelle vanité et quelle dérision !

Mikaël Kerné.

Et la chanson bretonne ?

Je lance ici un appel à tous les lecteurs du Peuple Breton : qu'ils fassent connaître notre journal autour d'eux.

Aujourd'hui, Le Peuple Breton et « Pobl Vreizh » sont devenus des instruments irremplaçables dans le combat de notre peuple pour vivre, travailler et décider en Bretagne, c'est-à-dire dans notre longue marche vers l'autonomie socialiste.

Je m'adresse maintenant au Responsable de la page culturelle (« musicale »). En 1980, une large place a été faite à des groupes anglo-saxons (ou anglophones comme on voudra) alors que leur message n'a parfois et même souvent rien de très progressiste.

Par contre, un groupe d'expression bretonne avec l'accent du Vannetais, il est vrai, qui a fait un travail remarquable aussi bien du point de vue du contenu que de la forme musicale n'a pas eu le droit à une seule ligne dans le Peuple Breton, en 1980 à propos de la sortie de leur 2^e disque : il s'agit des Trouzeurion Mod Kok.

Il n'est pas sérieux d'ignorer la création au niveau chanson et musique en Bretagne, surtout quand cette création est en breton et que son contenu est réellement progressiste (je citerai par exemple une chanson sur le Tourisme, une autre sur le Nucléaire, une autre sur la Marée Noire, etc...).

A LA PORTE OCEANE

Artisanat d'Extrême-Orient
et d'ailleurs...

Mille idées de cadeaux...
Des objets utiles...
Petit mobilier...

31, rue Jean-Macé - BREST

HORLOGERIE

Yves NEDELLEC

2, rue de Douarnenez
QUIMPER Tél. 55.61.78

*Choix important
de montres à Quartz*

*Vos bijoux celtiques or et argent
Collection importante*



Roger MINGANT

Horloger-bijoutier



95, rue de Siam - 29200 BREST - Tél. 46.06.02



MONSIEUR MEUBLE

LE ROUX

FABRICANT

Magasin : 53, route de Sainte-Anne 56 000 VANNES

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT

DENIS PHILIPPE



FER - MER - ROUTE
Camions capotés Matériels spécialisés

50, rue Marcellin-Duval
29200 BREST - Tél. (98)03.11.52

colin

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, brest - t. 44.14.54

MEUBLES

Job Ar Gou

Breton - Rustique - Style - Contemporain

Cuisines sur mesure

LIVRAISONS GRATUITES DANS TOUTE LA FRANCE

Route de Perros-Guirec - 22300 LANNION - Tél. (96)37.45.35

Soniri Keltiek

HERVE MEUR

1 Dachenn Aman
29000 KEMPER
Pell : (98)95.45.82

Armor.lux

**SOUS-VÊTEMENTS
TEE-SHIRTS
PULLS MARINS
QUIMPER**

PORT de PLAISANCE

**BAR
RESTAURANT
PANORAMIQUE**

Moulin-Blanc
29200 BREST

Tél. 02.27.83

Annie et Jean-Michel TEXIER

**Le Grand
Pavois**



La Hutte
LOISIR

CARAVANING . NAUTISME

CAMPING . PLEIN-AIR

SPORTS

L'Hermitage, route de Gouesnou, BREST ☎ 02.28.77

**RIDEAUX - SIÈGES
TENTURES MURALES**

René Seac'h

Tapissier - Décorateur
36, rue Yves-Collet
29200 BREST - Tél. 44.30.87



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin - BREST
Téléphone : 44.56.65

**RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47**

samedi

teatr Pennar Bed

QUILAPAYUN

Ballets DIHUN

NAPHTALINE

PATRICK EWEN

CLAUDE NOUGARO

Fest Nos Vraz

**BLEIZI·RUZ - Kanerien Brasparts
chanteurs vannetais**



13 & 14 JUIN Penfeld **BREST**

Fête du peuple breton

dimanche

BASHUNG

BAGAD de BREST SAINT-MARC

YVON ETIENNE

Teatr : STROLLAD AR VRO PAGAN

IDIR



PENDANT 2 JOURS: nombreux stands
artisanat - jeux - restaurant - animation pour enfants

CINEMA / EXPOSITION: LA BANDE DESSINEE BRETONNE